

NADEAU, PROVENCHER ASSOCIÉS
Courtiers en dépôts, REER, FERR
Compte-chèque
Fonds bons du trésor
13,00%
(Intérêt quotidien)
681-0261
Mme Ginette Loignon

RÉNOVATION
ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Estimations gratuites
661-9211
GUILLOT
CHAUFFE EAU 40 GAL 165\$ 60 GAL 245\$

LES ARTS

Jean Duceppe hospitalisé à Chicoutimi



Le comédien Jean Duceppe a été transporté d'urgence, par hélicoptère, à l'hôpital de Chicoutimi après avoir été victime d'une faiblesse cardiaque

alors qu'il participait à une excursion de pêche au nord du Saguenay, hier. Il repose dans un état stable. **D-7**

LE CANADA

Laurier—Sainte-Marie: Bouchard choisit Duceppe

C'est finalement le fils du comédien Jean Duceppe, Gilles Duceppe, qui portera les couleurs souverainistes lors de l'élection partielle fédérale du 13 août. **A-7**

LE QUÉBEC

Une virgule de 600 millions \$ embarrasse le gouvernement

Une simple petite virgule, dans le dernier décret de la construction, pourrait rapporter entre 350 et 600 millions \$ aux travailleurs de la Baie James. **A-6**

L'ECONOMIE

Mil Davie: le déficit atteindrait 307 millions \$

Tant chez MIL Davie qu'à la SGF, on a refusé de commenter l'information diffusée hier voulant que le déficit du chantier maritime s'élève à 307 millions \$. **B-1**

LE SPORT

Tour de France: Bauer perd le maillot jaune



Le Français Ronan Pensec a revêtu hier le maillot jaune du leader, mais le Canadien Steve Bauer conserve néanmoins une bonne avance sur les trois précédents vainqueurs de l'épreuve (LeMond, Delgado et Roche), tous à au moins huit minutes. **S-6**

LA CONSOMMATION

La bière désalcoolisée se boit fort bien!

Le marché de la bière désalcoolisée est en pleine croissance et Labatt, qui a introduit la sienne dans la région à la faveur de la Saint-Jean, triomphe. **D-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5
Le Québec	A-6
Le Canada	A-7 et A-11
Le Monde	D-5, D-6, D-10 à D-12

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	E-1 à E-7
Arts	D-7 à D-9
Bandes dessinées	S-15
Bridge	E-5
Décès	E-7 et E-8
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Feuilleton	E-3
Horoscope	E-5
Mots croisés	E-2
Mot mystère	E-2
Où aller à Québec	D-8
Patron	E-7

LA METEO

Ciel variable. Maximum de 19 à 21.
Demain : ciel variable. **S-16**



MM. Bourassa et Parizeau étaient tout sourire, hier, lorsqu'ils ont rencontré les journalistes pour répondre aux questions concernant leur rencontre.

Bourassa et Parizeau en désaccord sur la présidence La commission sur l'avenir du Québec dans une impasse

Après deux heures et demie de discussion, hier après-midi, le premier ministre Bourassa et le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, ont été incapables de s'entendre sur l'identité du président de la commission parlementaire élargie qui doit se pencher, cet automne, sur l'avenir constitutionnel et politique du Québec.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Devant les journalistes, M. Bourassa a voulu minimiser la por-

tion de ce désaccord, mais M. Parizeau a très clairement indiqué que le choix du président constitue un enjeu majeur, qui risque de compromettre l'existence même de la commission.

Le chef du PQ a constaté que la rencontre d'hier avait permis des « progrès importants » sur la façon dont la commission sera constituée, son mandat et son échéancier, mais il a ajouté qu'un accord final entre lui et M. Bourassa « est sujet à ce que nous nous entendions sur la présidence ».

Bien qu'aucune autre rencontre n'ait été fixée, MM. Bourassa et Parizeau sont convenus

de poursuivre la discussion au cours des prochains jours. Ni l'un ni l'autre n'a voulu commenter publiquement les rumeurs concernant M. Michel Belanger, choix présumé du premier ministre, et M. Jean Campeau, qui aurait la faveur du chef péquiste.

Suite A-2, Commission...

Autre texte en page B-6

Projet pour faire disparaître les pneus de Saint-Gilles



Un important projet de recyclage, pouvant nécessiter des investissements d'au moins 4 millions \$, pourrait complètement éliminer, d'ici deux ans, le gros dépôt de pneus qui se trouve à Saint-Gilles de Lotbinière. Selon le maire de l'endroit, M. Robert Samson (photo), la montagne de pneus doit disparaître à moyen terme pour que la population des alentours puisse dormir sans craindre de désastres comme ceux survenus à Sainte-Anne-des-Plaines et à Saint-Amable.

Texte et autre photo en page A-3

Blocus levé en Gaspésie

Après avoir bloqué la circulation durant toute la journée de lundi, les pêcheurs ont rouvert, hier, la route 132, à la hauteur de Grande-Rivière et de Percé. La levée du blocus fait suite à la décision des maires des 10 municipalités de la MRC de Pabok d'appuyer les pêcheurs dans leurs revendications.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Les maires et les représentants de différents organismes régionaux ont convenu, lundi soir, de demander aux manifestants de mettre un terme au blocus routier, le temps de soumettre leurs revendications par communiqué aux gouvernements fédéral et provincial. Ils attendent une réponse concrète d'ici le 27 juillet; sinon, ils menacent de fermer complètement la route 132 à partir de cette date. Des manifestations pourraient par ailleurs reprendre plus tôt, si les

Suite A-2, Blocus...

Autre texte en page A-11

Les lois et les règlements sont souvent « oubliés »

Les conditions de vie et de travail dans le reboisement au Québec laissent sérieusement à désirer. Selon les reboiseurs, la réglementation, même désuète, est inappliquée. Selon Me Marc Bellemare (qui était l'avocat de la famille d'Eric Horth), en matière de lois et règlements, c'est pour ainsi dire « le party » chez les entreprises de reboisement oeuvrant au fin fond de la grande forêt publique.

par PIERRE DUBOIS
collaboration spéciale

Au moins trois lois et sept règlements peuvent s'appliquer dans les travaux de reboisement: Loi sur la santé et la sécurité au travail, règlements sur les conditions sanitaires des campements, sur les normes minimales du travail, sur les premiers secours, etc. Les pièces maitresses de cette réglementation ont été conçues au cours des années 1950. Avec une main-d'oeuvre à fort taux de roulement et mal informée, certains employeurs en profitent pour passer à côté des balises du législateur.

Le problème des petits « chaudrons »

Claude Rioux, de la Fédé-



Troisième de quatre
ration des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN, identifie la sous-traitance comme le problème. « Dans la construction, en milieu urbain, on fait intervenir des entrepreneurs artisans et on réussit à contourner les normes de la Commission de la santé et de sécurité au travail (CSST) et celles de la Commission des normes minimales du travail; imaginez au fond des bois », dit-il.

Les petits sous-traitants en forêt, ou « chaudrons » comme on les nomme dans le milieu, connaissent une recrudescence, souligne Pierre Allen, inspecteur en forêt pour la CSST dans la région de Québec. M. Allen raconte ses aventures pour localiser « ces petits chaudrons » qui ont de très petits contrats, par exemple 500 000 plants ou moins à reboiser. « Lorsqu'on arrive sur les lieux, tout est souvent fini: le contrat est terminé », dit-il. Le camp se situe souvent sur un chemin forestier de dernière importance et

Suite A-2, Lois...

LE SOMMET DE HOUSTON

Les Sept vont d'abord définir les besoins des Soviétiques

HOUSTON (d'après PC, AFP et Reuter) — Les sept pays les plus industrialisés se sont mis d'accord, hier à Houston, après des débats serrés, pour faire un inventaire des besoins soviétiques en matière d'aide occidentale dans les six prochains mois.

Dans leur déclaration politique publiée à la mi-journée, les Sept (Etats-Unis, France, Canada, Allemagne fédérale, Japon Grande-Bretagne et Italie) ont clairement exprimé leur soutien aux réformes entreprises en URSS par Mikhaïl Gorbatchev et leur volonté de l'aider à les accomplir.

Le premier ministre Brian Mulroney avait plaidé en faveur d'une aide financière directe et immédiate à l'URSS, pressant ses collègues du sommet de « se mettre à la place de M. Gorbatchev », a précisé en conférence de presse, hier soir, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Joe Clark.

Selon le chef de la diplomatie canadienne, un consensus avait émergé lundi sur une aide technique prônée par le président américain George Bush — qui l'avait déjà proposée il y a sept mois à M. Gorbatchev au sommet de Malte.

Un des leaders du sommet a suggéré que l'aide accordée à l'URSS soit destinée à ren-

opération et le développement économiques (OCDE), sous l'égide du FMI, a précisé M. Brady.

Subventions agricoles

La question des subventions agricoles, quant à elle, n'a pas encore été réglée. Selon le ministre canadien des Finances, Michael Wilson, il n'y a pas eu d'accord jusqu'à maintenant mais il espère que le communiqué final d'aujourd'hui permettra aux nego-

Suite A-2, Sommet...



Le président George Bush et le premier ministre canadien Brian Mulroney ont encore une fois posé pour les photographes, avant de participer à une rencontre à l'université Rice, à Houston.

Suites de la première page

Lois...

L'inspecteur craint parfois de se perdre, dans les méandres ramifiés des chemins forestiers.

Et les inspecteurs ont aussi d'autres chats à fouetter. Selon M. Allen, « la charge de travail en forêt ne comprend pas seulement le reboisement ». La CSST, de sa propre initiative, visite un certain nombre de camps de reboisement chaque année. Une partie des visites se fait cependant à la suite des plaintes. « Le gars qui perd sa job nous appelle et nous indique le chemin », d'expliquer M. Allen.

Une inspection de la CSST

Rendus sur les lieux, les inspecteurs de la CSST vérifient la grandeur des tentes et si elles sont pourvues d'un plancher de bois, demandent au cuisinier sa carte de compétence, jettent un coup d'oeil à la qualité de l'eau, à la propreté des toilettes, à la méthode de conservation et de transport de la nourriture, etc. Si seulement quelques éléments mineurs sont à corriger, l'inspecteur émet à l'employeur un avis de correction. Si plusieurs points ne sont pas respectés, l'inspecteur utilise son arme ultime, il ferme les lieux.

Par exemple, Pierre Allen a déjà fermé un campement installé en plein chemin, où les reboiseurs mangeaient assis sur des bûches dans une tente-salle à manger sans plancher et où les tentes-dortoirs laissaient à désirer. De plus, deux reboiseurs dormaient, pour la durée du contrat, dans leur automobile de modèle familial.

Lorsque le camp ne ferme pas et « lorsque la CSST oblige l'employeur à respecter les normes, le reboiseur paye la note », de remarquer Richard Pilote, qui cumule trois années de travail dans le reboisement.

Normes minimales du travail

Selon un contrat d'engagement des reboiseurs, en vigueur l'an dernier à la compagnie La Medeole inc., il en coûtait à chaque reboiseur la somme de 32,90 \$ par semaine pour les frais d'hébergement et de pension, ce qui est conforme à l'article 6 du règlement sur les normes du travail. Mais la compagnie ajoutait une clause supplémentaire : « Le montant que le reboiseur autorise l'employeur à déduire pour les autres frais de service (transport inclus) sera de 48,30 \$ par semaine. »

Selon Richard Pilote, il semble que pour certains entrepreneurs les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et du 1er juillet n'existent pas. On continue le travail comme si de rien n'était, et lorsque le contrat prend du retard, on ne semble pas trop gêner de faire travailler les reboiseurs « 15 jours en ligne », de révéler M. Pilote. Selon Jean-Guy Morand, directeur de la coopérative forestière du Bas-Saint-Maurice, chez certains entrepreneurs privés, les reboiseurs ont de la difficulté à se faire payer leur 4 % de vacances.

Certaines entreprises de reboisement savent très bien qu'elles pourraient bien aller de temps à autre au-delà de la réglementation. Au début de février dernier, l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec tenait à Sainte-Foy une réunion annuelle. Au sujet des frais de logement et de repas, le mot d'ordre semblait être : si les reboiseurs se plaignent, on traite avec les plaignants en suivant ce que prescrivent les normes. Certains entrepreneurs ne font cependant pas partie de l'Association.

Mais autant les dirigeants de coopératives forestières que ceux de l'entreprise privée diront qu'ils considèrent désuète la norme de 32,90 \$ par semaine pour loger et nourrir un reboiseur. Il en coûterait beaucoup plus, selon eux.

Une pénalité de départ

Dans le contrat signé par Jean Dupuis, le reboiseur décédé au camp en 1989, on prévoit une pénalité pour congédiement ou pour départ du reboiseur. Dans ces deux cas, l'employeur retient 20 % de toutes les sommes versées au cours du contrat. Il s'agit d'un puissant incitatif à demeurer coûte que coûte. Richard Pilote, reboiseur, y voit une entrave aux libertés fondamentales. « Les compagnies ont modifié leur contrat pour ne pas être trop illégales », explique M. Pilote. Maintenant, on inverse le processus. On attribue par exemple le salaire plutôt dérisoire de 5 cents par plant des le départ, auquel l'employeur ajoutera un boni de 1 ou 2 cents par plant si le reboiseur demeure jusqu'à la fin. C'est pourquoi, selon Richard Pilote, en matière de reboisement, « il y a ce qui est illégal, mais il y a surtout ce qui n'a pas d'allure ».

Demain: Un « système sordide » à changer

Commission...

À son arrivée au « bunker », M. Parizeau a cependant déclaré qu'avant de lire les journaux d'hier, il n'avait jamais entendu parler de la candidature de l'ancien recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, aujourd'hui président de La Laurentienne Vie.

Même si M. Bourassa a soutenu qu'il avait fait « une ou deux démarches au maximum » pour trouver un président, l'impasse semble de taille. Les deux hommes en avaient déjà discuté lors de leur rencontre du 29 juin. Lundi soir, leurs conseillers ont poursuivi les négociations durant plusieurs heures et la rencontre d'hier a été beaucoup plus longue que prévu. Au lieu de la conférence de presse officielle qui était annoncée, on s'est contenté d'un « scrum » improvisé dans les bureaux du premier ministre.

Commission de 30 membres

Il semble acquis que la commission comptera environ 30 membres, dont huit formeraient le comité directeur. Deux ou trois options sont considérées pour sa composition. Les députés de l'Assemblée nationale ne seront pas nécessairement majoritaires au sein de la commission, mais ils le seront au sein du comité directeur. La répartition entre libéraux et péquistes n'est pas arrêtée de façon définitive, mais la question ne semble pas faire problème. MM. Bourassa et Parizeau en seront membres d'office.

Des députés fédéraux du Québec seront également invités à siéger sur la commission. Outre l'invitation qu'il a lui-même transmise à M. Lucien Bouchard, M. Bourassa a indiqué qu'aucun autre parti fédéral n'avait encore manifesté son intérêt.

La commission sera itinérante, elle pourra entendre des experts et recevoir des mémoires. M. Bourassa a également parlé de « forums sur des sujets spécifiques ».

Selon l'écheancier approximatif qui a été établi, les audiences publiques ne débuteront pas avant octobre, mais la commission elle-même pourra commencer ses travaux dès le mois de septembre. Les audiences se termineraient vers la fin de 1990 et la commission produirait son rapport au début de 1991.

Mandat

Le libelle qui a été retenu en vue de la rédaction du projet de loi qui définira le mandat de la commission prévoit, en termes très généraux, que « l'Assemblée nationale crée une commission ayant pour mandat d'étudier, d'analyser l'avenir constitutionnel et politique du Québec, et de formuler à cet égard des recommandations ».

MM. Bourassa et Parizeau se sont entendus, hier, sur les grandes lignes d'un préambule qui fixera les « paramètres » de ce mandat. Ils n'ont pas voulu le rendre public, mais M. Parizeau a assuré que « c'est un préambule assez articulé » sur lequel les deux hommes sont vraisemblablement d'accord, si ce n'est quelques questions de « sémantique ».

Blocus...

hommes politiques visés ne donnent aucun signe de vie d'ici vendredi.

En attendant, la situation s'est améliorée pour les automobilistes aux deux points de blocage, soit Percé et Grande-Rivière. Les policiers avaient en effet devancé les manifestants lorsqu'ils sont arrivés sur les deux ponts tôt hier matin. Les pêcheurs peuvent manifester sur l'accotement, mais la circulation se fait normalement.

La question de blocage de route survenant en pleine saison touristique plonge d'ailleurs la MRC dans un « dilemme épouvantable », aux dires du préfet, M. Claude Cyr. « Le tourisme est une industrie infiniment importante pour la région. En fait, on espère grandement que nos demandes recevront une réponse à la fin juillet. Malgré tout, nous n'hésiterons pas à utiliser des moyens de pression sévères. » D'ici là, il assure que la circulation automobile se fera tout à fait normalement.

Chômage

La coalition gaspésienne demande au gouvernement fédéral de faire passer de 14 à 10 semaines la période de travail garantissant le recours à l'assurance-chômage. « La plupart des pêcheurs n'ont pu pêcher que de quatre à six semaines cette année, à cause des quotas », a expliqué M. Cyr.

Pour compléter les quatre semaines qui manquent, en moyenne, la coalition réclame de nouveaux projets de création d'emplois. Le préfet explique qu'« il faut réorienter la main-d'oeuvre dans d'autres secteurs d'activité », en soulignant que les ressources de la mer s'amenuisent d'année en année.

La coalition fait également pression sur le ministre provincial de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé, pour accélérer l'instauration du programme APPORT, qui assurerait une aide financière aux aides-pêcheurs.

« C'est simple, les gens ici n'ont plus rien à manger. Il est grand temps de faire quelque chose. C'est vrai que politiquement, on n'est pas pesant, ajoute M. Cyr. Mais on veut savoir qu'il y a une volonté de nous venir en aide. S'ils veulent fermer la région, qu'ils viennent ici nous le dire. »

La situation est urgente, aux yeux de M. Cyr qui rappelle, en citant Statistique Canada, que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est la plus pauvre du Canada et que la MRC de Pabok est la quatrième plus défavorisée au Québec.

Sommet...

ciateurs du GATT de relancer les pourparlers.

Selon le ministre, M. Mulroney aurait mis en garde ses homologues contre tout retard dans ce dossier, qui serait désastreux pour les pays en voie de développement.

Une formule de compromis, présentée par le premier ministre britannique Margaret Thatcher, a d'autre part vraisemblablement permis de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait la rédaction de la déclaration sur le commerce agricole. Ce texte a été présenté par les Français et les Allemands comme très proche de la position européenne, qui veut que l'ensemble des aides à l'agriculture soit négocié en paquet alors que les Américains veulent séparer les divers aspects de ces aides.

Dans le dossier de l'environnement, le Canada a pressé les autres



Lundi, le blocus des pêcheurs avait engendré de longues heures d'attente sur la route 132.

pays membres d'agir énergiquement pour réduire leurs émissions de bioxyde de carbone, responsable de l'effet de serre.

Les Sept réaffirment leur volonté de défendre l'environnement. On n'a pas apporté de détails, mais on a indiqué de source française que la discussion avait largement porté sur l'aide aux pays en voie de développement dans ce domaine.

Hier soir, le président américain George Bush a exalté l'oeuvre de « paix et de prospérité » des grandes puissances occidentales, affirmant que la coopération démontre au sommet de Houston (Texas) promettait la poursuite de leur « succès ».

Les sept présidents et premiers ministres participant ont par ailleurs discuté d'une extension aux pays intermédiaires des mécanismes d'allègement de la dette publique déjà adoptés pour les pays les plus pauvres.

Les Sept se sont par ailleurs prononcés, dans une déclaration publiée en milieu de journée à Houston, pour le maintien des sanctions contre la Chine tout en promettant de les réviser en fonction « de nouveaux développements positifs ».

Leur déclaration ne fait aucune référence à la décision du Japon, annoncée lundi soir, de reprendre ses prêts à Pékin en dépit des sanctions imposées l'an dernier après la repression sanglante du printemps de Pékin, sinon pour noter que ces sanctions ont été modifiées au cours de cette année.

Dans une autre déclaration, les Sept réaffirment leur volonté de continuer à lutter contre le terrorisme et à s'opposer à la prolifération des armes nucléaires et chimiques.

VENTE

Jours d'été

LE 31 JOUR HOMME

PULLS
MAILLE DE COTON
19.99
rég. jusqu'à 75.00

des pulls exclusifs en maille pur coton, des styles unis, en maille torsadée, en coton granulé, jacquard, couleurs et grandeurs assorties.

CHEMISES
PURE SOIE LAVÉE
59.95
rég. jusqu'à 140.00

un bel assortiment de chemises en pure soie lavée, styles amples, choix de couleurs unies ou imprimées, couleurs et grandeurs assorties.

BOXEURS À MOTIFS
15.99
rég. 24.00

collection Joe boxer de San Francisco, des boxeurs pur coton imprimés de toutes sortes, pois, rayures, fleurs, fruits, motifs figuratifs amusants et cocasses, couleurs et grandeurs assorties.

LE 31 JOUR HOMME

COMPLETS D'ÉTÉ
259.95
rég. jusqu'à 495.00

de notre collection de complets été 90, des styles décontractés, double boutonnage, en laine ou coton, ultra-légers, pantalons à plis, couleurs et grandeurs des assorties.

PANTALONS
29.95
rég. jusqu'à 85.00

vaste assortiment de pantalons à plis, toutes sortes de styles en toile, popeline ou canevass de coton, couleurs et grandeurs des assorties.

CHEMISES SPORT
19.99
rég. jusqu'à 50.00

tout un choix de chemises sport en pur coton, des styles unis et à motifs variés, manches courtes, couleurs et grandeurs assorties.

BAS SPORT-ACTIF
1.99
rég. 3.00

un bas sport exclusif en mélange 65% coton, 35% nylon, blanc pur ou avec rayures-chevilles en couleurs vives assorties.

LE 31 JOUR HOMME

BLOUSONS SPORT
59.95
rég. jusqu'à 150.00

toutes sortes de blousons style college, expedition, formes amples, longueur trois-quarts, en popeline de coton, toile légère, couleurs et grandeurs des assorties.

BERMUDAS
24.95
rég. jusqu'à 50.00

vaste assortiment de bermudas avec plis, taille élastique, avec ou sans revers et toutes sortes de détails, 28 à 38 dans le groupe, couleurs des assorties.

SOUS-VÊTEMENTS
PUR COTON
4.99
rég. 7.75

notre exclusive, un sous-vêtement pur coton, taille régulière avec large bande élastique à logo-gramme le 31 pour homme, couleurs et grandeurs assorties.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés 647-3333
Annonces classées 647-3311
Rédaction 647-3394
Renseignements 647-3233

LA QUOTIDIENNE
tirage du 10-07-1990
6-5-6
0-2-4-2



la maison

simons

PLACE STE FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Un récidiviste arrêté avec un pistolet chargé et de la cocaïne à la suite d'une chasse en auto

Une poursuite automobile entreprise pour une « simple » infraction au code de la route s'est soldée par l'arrestation de Louis Cartier, un récidiviste de 23 ans, qui avait en sa possession un pistolet 45 chargé et 487 grammes de cocaïne, valant 350 000 \$ sur le marché noir.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

La poursuite, fort spectaculaire par ailleurs, a été entreprise par les policiers de la SQ du poste de Saint-Romuald sur l'autoroute Jean-Lesage, à partir de Saint-Jean-Chrysostome. Les policiers de Charny se sont joints à leurs confrères lorsque le fuyard s'est dirigé vers la rue de la Rive, une rue sans issue de Charny.

Pris dans le cul-de-sac, le chauffard ne s'est pas arrêté; il a foncé dans une clôture et est allé choir dans une roulotte de chantier. Le véhicule, de type Econoline, est une perte totale.

Le conducteur, Louis Cartier, ne s'en est pas trop mal sorti puisqu'il a comparu hier après-midi au palais de justice de Québec. Les patrouilleurs ont en effet découvert dans sa camionnette 487 grammes de cocaïne. Il avait également un pistolet 45 chargé sous la main.

Six accusations ont été portées contre lui hier, et une septième concernant sa conduite dangereuse devrait venir vendredi, lors de son enquête sous cautionnement. Il a été accusé de possession de stupéfiant pour trafic, de possession d'arme prohibée, de bris de probation, de bris d'engagement, de s'être trouvé dans un véhicule sachant qu'il y avait une arme prohibée à l'intérieur et enfin de possession d'arme à feu alors que cela lui était interdit.

Louis Cartier est bien connu des policiers. Il était d'ailleurs en probation pour une histoire de vol avec effraction.

Un projet de recyclage éliminerait le dépotoir de Saint-Gilles en 2 ans

SAINT-GILLES — Un important projet de recyclage, pouvant nécessiter des investissements d'au moins 4 millions \$, est en bonne voie de réalisation: il pourrait complètement éliminer, d'ici deux ans, le gros dépotoir de pneus qui se trouve à Saint-Gilles de Lotbinière.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

C'est ce que nous a révélé M. Yvon Hamel, de Saint-Etienne-de-Lauzon et propriétaire de ce plus gros commerce de pneus usagés de la région de Québec. Il a obtenu l'appui de la municipalité de Saint-Gilles afin de renforcer sa requête auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) pour soustraire de la zone verte une partie de ses terrains.

Cette démarche préliminaire s'impose puisque la CPTA a émis, le 22 mai, un avis de non-conformité à l'égard de la moitié des 6,35 hectares qu'occupe l'amoncellement de 2 000 000 de pneus. M. Hamel, de Recyclage de pneus C. H., juge physiquement impossible de déplacer la partie excédentaire de sa montagne de vieux pneus. Il préfère engager une procédure de «dezonage».

Territoire agricole

Devant l'urgence de la situation et l'importance du projet, le conseil municipal, a donc décidé d'accorder son appui à M. Hamel à qui il demande toutefois de bien formuler ses devis techniques. Cet appui est conditionnel.

Il faut rendre ces lieux sécuritaires. Mais, pour que les ministères de l'Environnement et de la Sécurité publique contribuent financièrement à l'aménagement en îlots, l'intervention de la CPTA est requise.

L'accord du Syndicat des



À Saint-Gilles, l'investissement de 4 à 5 millions \$ dans le recyclage des pneus procurerait une vingtaine d'emplois permanents. Les vieux pneus seraient réduits en poussière, laquelle serait acheminée à Sainte-Anne-des-Monts.

agriculteurs est acquis à la condition que le «dezonage» soit temporaire. La municipalité demande que le terrain soit retourné à l'agriculture dans deux ans. Il reste à s'entendre sur la superficie requise pour que l'emplacement puisse être sécuritaire avant que l'appui du conseil municipal soit officiel, ce qui est reporté à la semaine prochaine.

Sécurité et emplois

Selon le maire Robert Samson, la montagne de pneus doit être éliminée à moyen ter-

me pour que la population de Saint-Gilles et de la région puisse dormir sans crainte des désastres comme ceux survenus à Sainte-Anne-des-Plaines et à Saint-Amable, en avril et en mai.

M. Hamel tient pour l'instant à garder secret le nom de l'investisseur intéressé et le genre de produits qui seront fabriqués. Il a tout de même précisé que l'usine principale sera située à Sainte-Anne-des-Monts. Le maire de cette ville, M. Raymond Roy, a confirmé au SOLEIL que son conseil ap-

puie le projet; mais il tient à ne rien dévoiler, «tant que tout n'aura pas été décidé».

À Saint-Gilles, l'investissement de 4 à 5 millions procurerait une vingtaine d'emplois permanents. Les vieux pneus seraient réduits en poussière qui serait acheminée à Sainte-Anne-des-Monts. Yvon Hamel prévoit en effet qu'il faudra un couple d'années avant de pouvoir déchiqueter les pneus accumulés à Saint-Gilles depuis une quinzaine d'années.

Comme le commerce des

pneus usagés est rentable (30 % des carcasses envoyées au dépotoir peuvent être retournées sur le marché), M. Hamel est loin d'envisager une retraite. «Quand la provision sera épuisée ici, nous irons en chercher ailleurs», se promet-il.

L'opposition de citoyens à ce que d'autres vieux pneus soient ajoutés à Saint-Gilles a rapidement été apaisée, quand ce commerçant a parlé de la création d'emplois et des dispositions qui seront prises pour assurer la sécurité.



AUJOURD'HUI

23^e Festival d'été international de Québec. Du 5 au 15 juillet. Renseignements: Bureau du Festival, 26, rue Saint-Pierre, Case postale 24, succursale B, Québec G1K 7A1. Tel. (418) 692-5200 (le Festival accepte les frais d'appels). Programme disponible sur cassette à l'Audiobusque (418) 648-2627. Également accessible par le réseau télématique de l'Infoque.

- 11 h 00: Forum: la chansons dans tous ses états. Musée de la civilisation.
- 11 h 00: Journée Lucky Luke. Jardins de l'hôtel de ville.
- 12 h 00: Yvan L'Impossible (Québec). Jongleur. Jardins de l'hôtel de ville.
- 12 h 00: Lucid Beauvong (France). Pigeonnier.
- 13 h 30: Tri-Jesters (États-Unis). Amuseurs publics. Jardins de l'hôtel de ville.
- 14 h 00: Cirque du Tonnerre (Québec). Parc de l'Esplanade. 19,50 \$ adultes, 12,50 \$ moins de 15 ans.
- 18 h 00: Yvan L'Impossible (Québec). Jongleur. Statue de Champlain.
- 18 h 30: Paradox et Parodie (Québec). Mimes. Place Taschereau.
- 19 h 00: The Flying Dutchmen (Pays-Bas, Québec). Jongleurs. Statue de Champlain.
- 19 h 00: Tri-Jesters (États-Unis). Amuseurs publics. Terrasse Dufferin.
- 19 h 30: Yvan L'Impossible (Québec). Jongleur. Place d'Armes.
- 19 h 30: Paradox et Parodie (Québec). Mimes. Place Taschereau.
- 19 h 30: Tom Kubinek (Ontario). Comédien-magicien. Rue Saint-Jean.
- 20 h 00: La Compagnie pour rire (Belgique). Jardins de l'hôtel de ville.
- 20 h 00: Cirque du Tonnerre (Québec). Parc de l'Esplanade.
- 20 h 00: Mr PP (Australie). Amuseur public. Rue Saint-Jean.
- 20 h 00: The Flying Dutchmen (Pays-Bas, Québec). Jongleurs. Statue de Champlain.
- 20 h 00: Tri-Jesters (États-Unis). Amuseurs publics. Terrasse Dufferin.
- 20 h 30: Concert de gala IBM. Carmina Burana. Cour du Séminaire de Québec. 10 \$.
- 20 h 30: Richard Desjardins (Québec). Paroles et musique. Pigeonnier.
- 20 h 30: Boukman Eksperians (Haïti). Chansons. Place d'Youville.
- 20 h 30: Paradox et Parodie (Québec). Mimes. Place Taschereau.
- 20 h 30: Tom Kubinek (Ontario). Comédien-magicien. Rue Saint-Jean.
- 21 h 00: Yvan L'Impossible (Québec). Jongleur. Jardins de l'hôtel de ville.
- 21 h 00: Mr PP (Australie). Amuseur public. Rue Saint-Jean.
- 21 h 00: The Flying Dutchmen (Pays-Bas, Québec). Jongleurs. Statue de Champlain.
- 21 h 00: Tri-Jesters (États-Unis). Amuseurs publics. Terrasse Dufferin.
- 21 h 30: Pierre Bernier (Québec). Mime-équilibriste. Jardins de l'hôtel de ville.
- 21 h 30: Stephan Eicher (Suisse). Chanteur. Pigeonnier.
- 21 h 30: Papa Wemba (Zaire). Place d'Youville.
- 21 h 30: Tom Kubinek (Ontario). Comédien-magicien. Rue Saint-Jean.
- 22 h 00: Ce soir, je danse en français (Québec). Loews Le Concord.
- 22 h 00: Mr PP (Australie). Amuseur public. Rue Saint-Jean.
- 22 h 00: Le Trio Orleans. Le Pub Saint-Alexandre.
- 22 h 30: Harold McNeil (Québec). Terrasse d'Orsay.
- 23 h 00: Sarcloret (Suisse). Bar Le D'Auteuil. 10 \$.

Les retombées de Luralco seront de 750 millions \$ selon son directeur

DESCHAMBAULT — Au Québec, les retombées économiques de la construction de l'aluminerie de Deschambault devraient atteindre 750 millions \$, a révélé au SOLEIL le patron de Luralco, M. Peter Aylen.

textes de DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Ces retombées représentent 75 % de l'investissement total de Luralco qui atteint le milliard. Il s'agit de 5 % de moins que l'objectif souhaité par le Bureau des retombées de l'aluminium du Québec. Selon M. Aylen, ce léger écart s'explique parce qu'une partie importante de la technologie utilisée par l'aluminerie de Deschambault ne peut être achetée qu'en France, Luralco ayant adopté un procédé d'électrolyse développé par la firme française Pechiney.

Patron déçu

Le patron de Luralco s'est par ailleurs dit «déçu» de la controverse soulevée à la suite des expropriations qu'il faut accomplir pour la réalisation du projet d'aluminerie. C'est qu'en fait de parc industriel, tout ce qui existait n'était qu'une ligne tirée sur la carte. «Si on avait su, on aurait adopté une stratégie différente. On aurait informé les gens du secteur. Ils auraient su qu'un parc industriel était projeté. On croyait que les gens étaient prêts, même les propriétaires de terrains.»

Le grand défi

Pour le vice-président au secteur primaire d'Alumax et directeur général de Luralco, le principal défi de l'industrie de l'aluminium consiste à main-



M. Peter Aylen, le patron de Luralco, se dit déçu de la controverse soulevée à la suite des expropriations qu'il faut accomplir pour la réalisation du projet d'aluminerie.

tenir et assurer sa croissance sur le marché mondial. La forte concurrence des matières plastiques lui a fait perdre en partie le marché du bâtiment. Les matériaux composites, un mélange de métal, de fibres et de résines, constituent également des concurrents redoutables.

Mais la demande mondiale

d'aluminium est à la hausse, particulièrement dans le secteur des transports, de l'emballage et des contenants, les cannettes notamment. A ce dernier chapitre, l'aluminium correspond plutôt bien à la nouvelle sensibilité des consommateurs envers la protection de l'environnement, le métal étant aisément recyclable avec relativement peu d'énergie.

Aussi, le prix actuel de 1,20 \$ la livre devrait se maintenir. M. Aylen estime en outre que les fluctuations extrêmes du milieu des années 80 sont terminées, alors que les prix étaient descendus aussi bas que 0,42 \$ la livre.

Subvention

Quant aux bas prix de l'élec-

La compagnie n'a pas peur de l'après-Meech

DESCHAMBAULT — L'échec de l'accord du lac Meech ne fait pas peur à Luralco, selon son directeur général et vice-président au secteur primaire d'Alumax, M. Peter Aylen.

Les Québécois peuvent choisir leur destin à la condition que cela n'affecte pas le financement de la compagnie, estime M. Aylen. «La seule chose qui nous a inquiété, c'est la valeur du dollar canadien. Elle s'est maintenue. Nous sommes rassurés.»

Un dirigeant d'Alumax, la société-mère de Luralco, dont le siège est à New York, a d'ailleurs répondu récemment au Wall Street Journal qu'un éventuel choix du Québec en faveur

tricité consentis par Hydro-Québec aux alumineries, M. Aylen refuse de les considérer comme des subventions déguisées, certains économistes ayant même soutenu que, dans le contexte du libre-échange, les exportations québécoises d'aluminium pourraient être dénoncées s'ils étaient connus. Selon lui, le Québec ne fait pas exception parmi les pays désireux d'attirer chez eux ce type d'industries. Par exemple, les prix vénézuéliens et certains «tarifs spéciaux» français sont inférieurs à ceux d'ici.

Quant au choix d'un port de transbordement d'alumine et de coke, M. Aylen a dit qu'une décision sera prise dans environ un mois.

L'absence de soleil n'a pas nui aux récoltes

Malgré le peu d'heures d'ensoleillement qu'a connues la région de Québec pendant le mois de juin, les agriculteurs québécois se dirigent vers une saison de récoltes relativement saine.

par JOEL-DENIS BELLAVANCE
LE SOLEIL

Dans l'ensemble, les fruits et les légumes n'accusent qu'une semaine de retard sur leur croissance par rapport à la dernière saison, laquelle avait été satisfaisante. Ce retard peut cependant être récupéré à la faveur de quelques jours de soleil, a précisé Jacques Rioux, porte-parole d'Agriculture Québec.

«C'est évident que quelques jours de chaleur pourraient aider. Mais tout se déroule relativement bien», a-t-il affirmé, tout en ajoutant que cette situation encourageante prévaut à la grandeur du Québec.

Rappelons que la région de Québec n'a connu qu'environ 160 heures d'ensoleillement pendant le mois de juin, alors que 224 heures constituent un mois de «travail» normal pour le soleil.

«Ce qu'on craint le plus dans cette région troublée, ce sont les nationalisations», a commenté M. Aylen.

Une aventure qui suscite bien des espoirs pour Annie Savard

Une jeune Québécoise pose pour Playboy

« Cela m'inquiète un peu pour mon salon de coiffure », dit Annie Savard, une jeune femme de 25 ans qui apparaît dans le dernier numéro de Playboy.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

Blonde aux cheveux longs, très mince, portant des talons très hauts et des lunettes par coquetterie pour corriger une légère myopie, Annie est une fille simple et sympathique qui a habité un HLM de la rue Bigouette du quartier Saint-Sauveur de Québec pendant plusieurs années.

Elle est propriétaire d'un petit

salon de coiffure unisexe dans ce quartier depuis trois ans. Elle envisage d'agrandir ses locaux cet automne. Elle a été, auparavant, serveuse de bar et gardienne d'enfants avant de se lancer en affaires avec ses économies. Ce côté fonceur lui vient de sa mère, dit-elle. Ses parents lui donnent tous les deux un coup de main dans sa petite entreprise. Tous deux étaient d'accord pour l'aventure Playboy. Annie est aussi la mère d'une fillette de sept ans, Mélissa.

Poser pour cette revue était un rêve entretenu depuis l'enfance. « C'est peut-être une porte qui s'ouvre », dit-elle sur une carrière de mannequin ou dans le domaine de la publicité. Elle espère aussi que parmi les centaines de photos qu'on a prises d'elle, l'une servira un jour dans les pages centrales du magazine. Avisée, elle a fait modifier le contrat type des modèles pour exiger qu'on demande son autorisation pour les utilisations futures de ses photos.

Quand on lui demande comment on peut rêver encore de poser pour Playboy après 20 ans de féminisme en Amérique du Nord,

elle répond : « C'est ma vie à moi, je l'ai voulu, personne ne m'a torqué le bras, je n'ai rien contre les féministes, mais je n'en suis pas une. » Par contre, elle trouve tout à fait naturel que son ami et elle partagent moitié-moitié les tâches domestiques à la maison. « C'est normal qu'on s'entraide puisque je travaille. On s'est entendu là-dessus au départ... »

Même si elle dit appréhender un peu les réactions de sa clientèle, Annie ne craint pas celles de ses amis et connaissances. « Je suis toujours la même et le monde devra m'accepter comme cela ». Les gens ne la reconnaissent pas encore dans la rue même si elle est apparue à quelques émissions de télé récemment au cours d'une tournée de promotion du magazine. Sa photo doit aussi paraître dans quelques magazines.

Très soucieuse de rester jeune et de garder la forme, Annie fait de la bicyclette stationnaire tous les jours et du ski alpin durant l'hiver.

Annie avait soumis sa candidature à deux reprises à Playboy ; elle a attendu deux ans avant d'être convoquée à Chicago pour une séance de photos qui a duré deux jours et demi.

Le modèle et le photographe sont seuls sur le plateau pendant la séance de photo, un peu comme sur un plateau de cinéma pendant une scène de nu, raconte-t-elle. C'est un styliste qui choisit les vêtements et le décor. Durant les pauses, elle revêtait un kimono et faisait retoucher son maquillage ou sa coiffure.

Est-ce payant de poser pour Playboy ? Elle refuse de le dire. Les frais de transport, d'hébergement et de studio étaient assumés par Playboy, dit-elle. Un chauffeur l'attendait à l'aéroport avec une pancarte sur laquelle était écrit son nom.

Rappelons qu'une Magnymontoise, Sylvie Garant, a déjà fait la page centrale de Playboy en 1979 alors qu'elle était âgée de 22 ans. Mme Garant avait entrepris sa carrière comme Miss Teen Chérie de Québec avant de travailler comme mannequin à Toronto.



Propriétaire d'un salon de coiffure, Annie Savard espère beaucoup de son travail avec Playboy.

Dimanches de loisirs éducatifs sur les Plaines dès le 21 juillet

La société Les amis des plaines d'Abraham dont l'objectif est de promouvoir les richesses du parc des champs de bataille tient promesse et offre aux Québécois, à compter du 21 juillet, des dimanches de loisirs éducatifs.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Mais le véritable coup d'envoi du programme estival se fera exceptionnellement le samedi 14 juillet avec « Bicyclette et Musette » : une randonnée cycliste pour toute la famille présidée par le consul général de France à Québec, M. Camille Rohou. Le départ est prévu à 8 h derrière le Concorde.

Le président de la société, M. Charles A. Veilleux, a donné, hier en conférence de presse, un résumé du chemin parcouru par la

société depuis son lancement le 17 mai. « Non seulement la société s'est-elle structurée, a-t-il expliqué, mais elle a aussi doublé le nombre de ses membres qui atteint maintenant 350. »

D'ailleurs Les amis des Plaines mettront à contribution quelques-uns de leurs membres les plus connus tout au long de l'été, que ce soit une séance de jogging avec la marathonnienne Ellen Rochefort, une initiation à l'astronomie animée par Rafaël Sanchez, professeur à Laval ou encore, un atelier de ski de fond avec nul autre que Pierre Harvey. À cela se greff-

ent pique-nique en famille et randonnées à vélo.

Financement

Outre la souscription annuelle de 10 \$ par membre, Les amis des Plaines iront aussi puiser d'autres revenus avec la gerance du stationnement Laurier que la Commission des champs de bataille vient de leur céder. « Le stationnement sera réaménagé pour le rendre plus conforme à l'image des Plaines », a toutefois précisé M. Veilleux. La société estime le coût de ces rénovations à environ 100 000 \$. Et on prévoit un budget d'environ 15 000 \$ pour les activités estivales.

Revenant sur le programme d'activités, le président a souligné que la formule se voulait de l'éducation populaire à travers le loisir. « Ce faisant nous voulons ramener sur les Plaines une clientèle qui n'y vient plus sauf à la Saint-Jean », poursuit M. Veilleux faisant allusion aux banlieusards qui ne trouvent plus le temps de venir sur les Plaines.

Enfin rappelons que pour devenir ami des Plaines, il suffit de souscrire 10 \$ à l'adresse suivante : 390, avenue de Bernières à Québec, G1R 2L7 ou téléphoner au 648-3638.

■ Panne d'électricité

RIVIÈRE-DU-LOUP — Pas moins de 36 000 abonnés d'Hydro-Québec répartis dans une quarantaine de municipalités, comprenant notamment Rivière-du-Loup et La Pocatière, ont été privés de courant électrique durant quelques heures hier. La panne a débuté vers 14 h 45 et a touché un large corridor situé entre les municipalités de La Pocatière et de Saint-Fabien. Le service a été rétabli pour la grande majorité de la clientèle à 16 h. L'incendie d'un disjoncteur au poste d'Hydro-Québec de Rivière-du-Loup a été à l'origine de cette interruption de service.

★ LA BAIE ★

Solde de nettoyage de juillet



2 pièces	4 pièces
49 \$	79 \$
Ord. 64 \$	Ord. 128 \$

Super offre!

Maison complète
5 pièces, vestibule et 12 marches
109 \$ Ord. 206 \$

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Un canapé et 2 fauteuils
99 \$

- ★ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
- ★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,
le samedi de 9 h à 13 h

Québec 624-0478

Région de Montréal 339-5420



la Baie

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour tous les 2,40 le m² (0,22 \$ le pi²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des couloirs de dossier non attenants, ainsi que des garnitures modulaires et des revêtements en coton flottant ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 21 juillet 1990.

Échaudé par la dernière hausse d'Hydro-Québec?

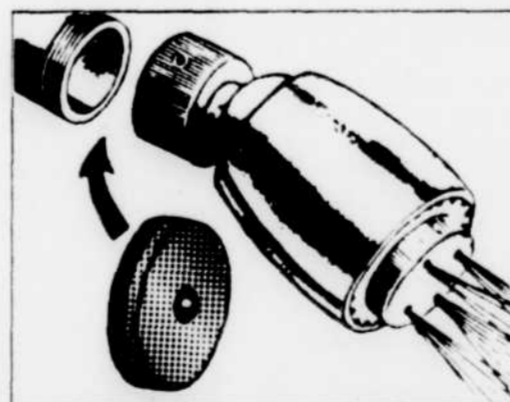
Voici, pour moins de 16\$, la façon de la contrer:

Installer un limiteur de débit dans la douche et un brise-jet avec limiteur de débit sur le robinet du lavabo et de l'évier de cuisine.

La dernière hausse de tarif d'Hydro-Québec vous a échaudé ? Pour moins de 16 \$, vous pouvez économiser l'équivalent de cette augmentation, soit 140 \$* en moyenne par année sur votre consommation d'eau chaude !

*Économie moyenne pour un foyer de 4 personnes.

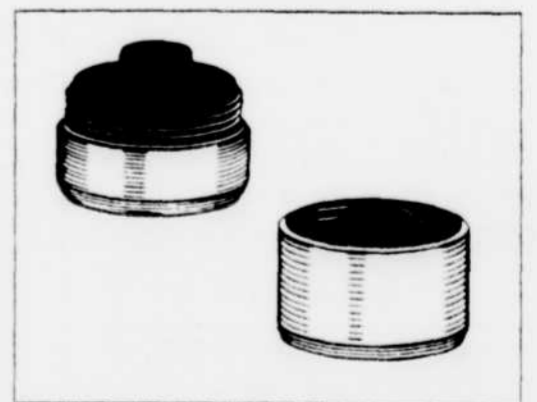
Comment ? En équipant votre douche d'un limiteur de débit et votre lavabo ainsi que votre évier d'un brise-jet avec limiteur de débit. C'est un moyen économique de réduire votre consommation d'énergie !



LIMITEUR DE DÉBIT POUR LA DOUCHE

- Économie moyenne de 72 \$ par année (14 douches de 5 minutes par semaine)
- Installation facile et rapide
- Fabrication de laiton
- Sécurité totale
- Diminution possible de 50 % de la consommation d'eau

399\$



BRISE-JET DE ROBINET AVEC LIMITEUR DE DÉBIT

- Débit constant d'eau aérée
- Réduction de 60 à 70 % de la consommation d'eau
- Compensation de la pression
- Amortissement du prix dans les 55 premières minutes d'utilisation d'eau chaude
- Modèles pour la majorité des robinets

599\$

EN VENTE EXCLUSIVEMENT CHEZ

JEAN COUTU

Distribution exclusive: Multifax Marketing inc.

La CUQ fera la gestion de ses stations d'épuration pendant au moins 2 ans

Avant de songer à confier à l'entreprise privée la gestion de ses deux stations d'épuration des eaux usées actuellement en construction, la Communauté urbaine de Québec fera elle-même l'expérience durant au moins deux ans.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Ainsi en a décidé, hier, le conseil de la CUQ pour déterminer combien cela peu coûter et juger de l'éventualité de garder la gestion ou de recourir à une entreprise privée par un appel d'offres.

Le mérite de cette expérience, selon le président du comité exécutif de la CUQ, M. Michel Rivard, c'est de pouvoir juger à partir de données précises contrairement à l'attribution du contrat de gestion de l'incinérateur, en 1979. Cette année-là, a rappelé M. Rivard, on n'a eu qu'une seule soumission et la CUQ n'avait aucune référence pour juger adéquatement le prix demandé.

De façon à préparer la mise en marche des deux stations d'épuration, dans quelques mois, les dirigeants de la CUQ ont regroupé à l'intérieur d'une même direction tous les services reliés à l'environnement. Ainsi, on a fait disparaître le service de l'ingénierie, tel qu'il existait depuis 1979, pour

réunir diverses fonctions réparties auparavant dans les autres services.

Depuis hier, le service de l'environnement assume plusieurs tâches, notamment la gestion de l'assainissement des eaux usées,

le traitement des boues et le contrôle des rejets industriels, l'analyse de tous les projets d'aqueduc et d'égout des municipalités, la gestion des déchets solides comprenant la récupération des ordures, l'incinération et l'enfouissement sanitaire, la gestion du personnel, des budgets et des immeubles, ainsi que la logistique des ouvrages d'assainissement.

Dans l'immédiat, le service mis

en place par M. René Gélinas, qui en prend d'ailleurs la direction, a l'autorisation d'embaucher 22 personnes et d'ici 1992, porter les effectifs à une soixantaine, soit une masse salariale de 2 millions \$ en 1991 et 2,6 millions \$ en 1992. Un certain nombre de spécialistes surtout attirés à la gestion des stations d'épuration seront recrutés sur une base contractuelle pour une période de deux ans.

Le projet d'un micro-zoo, une option intéressante pour le Zoo du Québec

Le projet d'un micro-zoo permettant l'observation d'animaux vivants microscopiques, tel que cela existe à Paris, n'est encore qu'une option parmi d'autres sur lesquelles se penche la direction du Zoo du Québec pour assurer son développement et sa place au sein des zoos québécois.

par MARIE CAOQUETTE
LE SOLEIL

Le correspondant de Radio-Canada à Paris révélait en fin de semaine dernière, à la fin d'un reportage sur le micro-zoo de Paris, que le Zoo du Québec serait le prochain à accueillir ce type d'ame-

nagement où les visiteurs doivent se servir d'un microscope pour observer des « bibittes » de taille réduite.

Affirmation un peu prématurée, selon les propos du directeur du zoo québécois, M. Christian Potvin, puisque aucune des diverses options actuellement considérées pour ajouter de l'intérêt à la collection d'animaux logés à Charlesbourg n'a fait l'objet d'une décision ministérielle.

C'est une option « intéressante » que celle du micro-zoo, de dire cependant le directeur; elle

s'intégrerait bien à la maison des insectes qui existe déjà. Il précisait que M. Jacques Prescott, conservateur du zoo et responsable des collections d'animaux, avait présenté le projet en ce sens au journaliste de Radio-Canada lorsqu'ils se sont rencontrés au micro-zoo de Paris.

■ Accident

QUÉBEC — Une fillette de 5 ans a subi des blessures sérieuses, hier, peu avant midi, après avoir été heurtée par une automobile à l'intersection des rues Christophe-Colomb et de Mazenod, à Québec. La jeune victime, qui chevauchait une bicyclette au moment de l'accident, a été conduite au centre hospitalier Jeffery Hale.

Économisez!



3 FILMS
135 - 36 poses
Régulier ~~14,97~~
SPECIAL
9,99 \$

Nous acceptons encore gratuitement les films développement compris de chez Direct Film à l'achat d'un film équivalent.

Centre Japonais de la Photo
Développez un sourire

PLACE STE-FOY 656-6906	PLACE FLEUR DE LYS (inter. N. 21) 529-1737	PLACE LAURIER 658-7172	GALERIES DE LA CAPITALE 627-2428	CARREFOUR NEUFCHÂTEL 843-0604
------------------------------	---	------------------------------	--	-------------------------------------

camp ouareau 1922

100 filles de 9 à 15 ans
1 monitrice par 3 campeuses

PROGRAMME BILINGUE

- 2 FRANCOPHONES - 2 ANGLOPHONES PAR CHALET OU TENTE
- Cours de langue en option
- Changement de langue d'usage tous les deux jours

1 1/2 h au nord de Montréal
ETUDE DES LANGUES SUR LE VIF

Natation, voile, canotage, kayak, planche à voile, tennis, tir à l'arc, théâtre, artisanat, excursions

Pour brochure illustrée: Mme Madeleine Allen
R.R. 1, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
ou appel à trois vires (819) 424-2662

Périodes de 4 à 8 semaines

Membre accrédité: Association des camps de vacances du Québec - Ontario Camping Association

Chez Ti-Frère



Tout pour la décoration sous un même toit!

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

SUPER VENTE DE STORES

Les marques les plus réputées au prix Ti-Frère:

- DRACO
- PREMO-BERGEMONT
- ALTEX
- S.V.M.
- LEVELOR
- HUNTER DOUGLAS

SPÉCIAL PORTE-PATIO

P.V.C. (vinyle) Choix de couleurs Porte-patio 72" x 84" à partir de 39,99\$ ch.	ALUMINIUM (lot spécial) Choix de couleurs, 3 1/2" Porte-patio 72" x 84" à partir de 39,99\$ ch.
SPÉCIAL ALUMINIUM 2" (lot spécial) Choix de plusieurs couleurs à la mode Choix de plusieurs grandeurs en stock 59,99\$ ch.	STORES EN TISSU* Choix de plusieurs modèles et couleurs GRANDEUR PRIX TI-FRÈRE 36 L x 48 H 33,99\$ 48 L x 60 H 41,99\$ 75 L x 84 H 49,99\$ 96 L x 84 H 79,99\$ <small>Nous fabriquons la grandeur désirée. * sur marchandise sélectionnée</small>

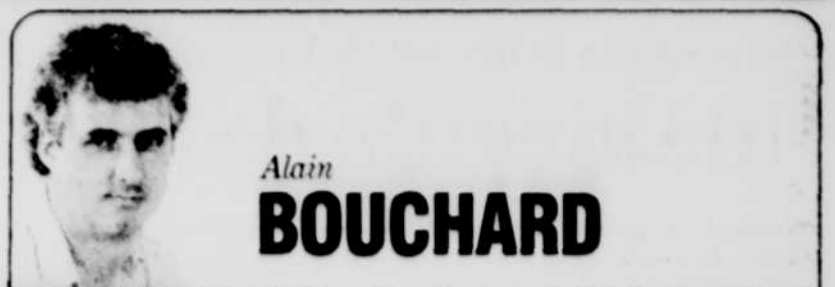
Plus de 5 000 stores horizontaux en vinyle et aluminium en magasin pour livraison immédiate

50% de rabais

Personne ne vend moins cher... c'est garanti!

215, boulevard Hamel 681-6023
(face à l'hôpital Christ-Roi)





Alain BOUCHARD

Tout nus, qu'il a dit

C'était écrit à peu près ceci: *Mon nom est Kurt. Je suis étudiant. Et la ville ne veut (sic) pas que je vende mes fruits ici. Alors je vous les donne. En espérant que vous m'en serez reconnaissant.* Suit la même explication en anglais.

Et il y a un chapeau par terre, dans lequel les gens lancent des poignées de monnaie. Ce qui fait qu'au bout de la ligne, Kurt fait probablement plus de fric que s'il avait été un marchand patente.

La scène se passe sur la terrasse Dufferin, au coeur de l'après-midi. Kurt est installé juste à côté du funiculaire, où il réussit magnifiquement son coup. Tant mieux pour lui et tant pis pour les autres étudiants, vrais ou faux, qui n'y ont pas pensé avant lui.

Québec l'été. Québec de Festival d'été. Québec de folie douce. Québec la grande assiette au beurre dans laquelle tout le monde tente plus ou moins feroce de l'arracher son morceau.

Tiens, le joueur de balonne, par exemple. Joueur de balonne, mais aussi joueur d'égoïne et surtout joueur de tours, vous allez voir.

Ce jour-là, c'était l'égoïne. L'artiste était posté derrière la célèbre plaque de l'UNESCO consacrant Québec fleuron du patrimoine planétaire. Il avait sa radiocassette tout près de lui, je l'ai bien remarqué. Mais comme tout le monde, je me suis dit: elle ne lui renvoie qu'un bruit de fond, un genre de *beat* à deux temps comme en utilisent tous les joueurs et toutes les joueuses de piano-bar de la terre.

Puis oups! Voilà que sa main glisse subitement de l'égoïne, qu'il ne lui touche plus du tout, et que la musique continue toute seule, presque exactement comme avant.

Le lendemain, maintenant. Cette fois, il était installé un peu plus haut, le dos au mur du Château Frontenac, en biais avec la statue de Champlain. Et il jouait de la balonne. La radiocassette était encore là. Il avait une grosse balonne jaune dans les mains, et lui faisait « faire » de la musique, en la laissant se gonfler lentement, par secousses plus ou moins brèves, selon la note qu'il voulait obtenir. C'est-à-dire, selon la note que jouerait la radiocassette...

Puis est arrivé Plume.

Au Pigeonnier, dimanche soir. En superbe forme. Je suis incapable de le hair, Plume. Si c'est pour causer un froid entre nous, tournez la page tout de suite. J'ai surtout de la misère à le hair quand, par exemple, il vient nous faire l'honneur de nous traiter de *Gaspésie profonde*. Je trouve que c'est beaucoup pour Québec...

Il y avait du monde partout. Tasse comme de la farine. Dans les rues autour, dans les talus du gouvernement, sur les trottoirs, sur les boîtes de camion, partout, je vous le dis. Mais il manquait sûrement M. le maire. Parce que s'il avait été là, il n'aurait pu s'empêcher de faire fermer un morceau de la rue Saint-Amable pour au moins le lendemain soir. C'était absolument inouï de voir les motos et les autos tenter de passer à travers cette mer de monde...

Plume est arrivé. Avec sa bière sur scène, comme d'habitude. À ses pieds, un auditoire de jeunes rockers surtout. Avec chacun leur caisse de douze. Pas de problème jusque-là... même si je trouve que l'époque de la mari faisait des festivals bien plus propres.

Pas de problème jusque-là, donc. Sauf que le lendemain midi, Nathalie Fortin et le reste de son équipe n'en finissaient plus de passer tout le gazon du Pigeonnier au peigne fin, pour ramasser non seulement les débris habituels comme le papier et les capsules de bouteilles — parce que les bouteilles, il y a les spécialistes qui le font subito presto, le soir même — mais surtout, fait nouveau, des masses et des masses de tessons de bouteille, en plus des cendres de six ou sept feux allumés ici et là sur le terrain. Il y avait de la vitre partout. L'escouade du ménage n'avait jamais rien vu de semblable.

Il la vide, Plume, sa bouteille de bière. Mais quand est-ce que vous l'avez vu la briser en morceaux, hein?

Ce n'est pas ça qu'il vous a dit de faire, l'autre soir, Plume. Vous aurez dû écouter un peu. Il a dit de vous deshabiller tout nus. Voilà ce qu'il a dit.

Un vendeur de fruits, un joueur de balonne, bah! ça s'endure. Mais quand vous êtes 20 000 à jouer faux. Eh ben! mon vieux!



VENTE TROTTOIR
Place Fleur de Lys
"débuté aujourd'hui"

50%*

sur TOUS les vêtements d'été*

40% de rabais sur maillots de bain

clément



Bientôt à Victoriaville

Carte verte # 15076

Erreur dans le décret de l'industrie de la construction

Une virgule de 600 millions \$ embarrasse le gouvernement

Une simple petite virgule, insérée entre les mots « électriques » et « thermiques », dans le dernier décret régissant les conditions de travail des salariés de la construction, pourrait rapporter entre 350 et 600 millions \$ aux travailleurs de la Baie James.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Dans la Gazette officielle du Québec du 6 juin, une des définitions de la construction industrielle est en effet « la construction d'établissements destinés à la production d'énergie, soit les centrales électriques, thermiques ou nucléaires ». Auparavant, le décret parlait de centrales « électriques thermiques ».

Par la présence de cette virgule, les travaux de la Baie James deviennent donc de la construction industrielle, et les travailleurs de la Baie James deviennent soumis aux mêmes conditions de travail que celles consenties à leurs confrères des autres chantiers industriels, conclut la CSN-Construction.

Ainsi, les travailleurs de la Baie James n'auraient plus à faire 55 heures, mais bien 40 heures de travail avant de toucher une rémunération supplémentaire à taux double. Ils auraient droit égale-

ment à une prime de présentation au travail.

Si bien que la CSN-Construction évalue entre 350 et 600 millions \$ les gains supplémentaires que pourraient réaliser entre 3000

et 6000 travailleurs de la Baie James, au cours des trois prochaines années.

La centrale n'a toutefois pas encore réclamé l'application des conditions de travail des chantiers industriels à la Baie James. « La CSN-Construction a demandé un avis juridique sur cette question et fera les pressions nécessaires pour que les travailleurs obtien-

nent leur dû, si tel était le cas », lit-on dans un document remis aux membres.

Au cabinet du ministre du Travail Yves Séguin, l'attaché de presse Carol Mathieu a affirmé hier au SOLEIL que le ministre avait été informé des faits par la partie patronale et syndicale et que le contentieux du ministère étudiait le dossier.

Selon M. Mathieu, il s'agirait d'une erreur de retranscription, à la Gazette officielle du Québec. « Le texte du décret, qui a été approuvé, ne contenait pas de virgule », précise-t-il. Une copie du décret fournie à la presse le 21 mai, est aussi exempte de virgule entre les mots électriques et thermiques. Le contentieux du ministère du Travail doit faire connaître sa décision cette semaine.

Cette virgule « embarrassante » dans le décret de la construction rappelle la coquille touchant les primes de fin de semaine, décelée à l'automne dans la convention collective des infirmières, membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. Une coquille de plusieurs millions de dollars qui a donné lieu à des griefs, qui n'ont pas encore été soumis à un arbitre.

Négociations dans le secteur de l'hôtellerie

Le plan d'action dépend de l'issue des pourparlers

Les syndicats représentant les 10 000 employés des grands hôtels de Montréal et de Québec attendent de voir l'issue des pourparlers de cette semaine avant de déterminer s'ils accentueront ou non leurs moyens de pression.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Lundi soir, les responsables à la négociation et à la mobilisation de 30 syndicats, affiliés à la Fédération du commerce (FC-CSN), se sont réunis pour faire le point sur les négociations regroupées provinciales, entamées au début de l'été. « Nous avons décidé de

donner la chance aux échanges qui se dérouleront cette semaine à l'hôtel Quatre-Saisons, au Reine-Elizabeth et au Ritz-Carlton, avant d'amplifier les moyens de pression ou d'aller chercher des votes de grève », a expliqué hier au SOLEIL la présidente de la FC, Mme Lise Poulin.

Jusqu'à maintenant, un seul syndicat, celui du Quatre-Saisons,

a demandé et obtenu un mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun tandis que six autres, dont l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, ont décidé d'exercer des moyens de pression. « Une réévaluation sera faite vendredi. Nous en sommes rendus à l'étape de revoir les scénarios », ajoute Mme Poulin. A l'hôtel Quatre-Saisons, un point majeur achoppe : le mouvement de main-d'oeuvre et la reconnaissance de l'ancienneté.

Des 30 établissements visés par ces négociations, deux ont récemment conclu des accords avec les

syndicats : l'Auberge de la Rive, à Sorel, et l'Holiday Inn Richelieu, à Montréal. Une entente conclue à l'hôtel Bonaventure sera soumise vendredi aux membres.

Hier, le groupement d'employeurs de l'Association des hôtels du grand Montréal se disait optimiste de la ratification de l'entente au Bonaventure. Dans un communiqué, le porte-parole Rejean Larouche, mentionnait également que les hôteliers étaient en droit de s'attendre à des règlements à court terme, dans les autres établissements, puisque seuls des problèmes locaux demeuraient en litige.

day Inn de Sainte-Foy, ancien Châteaubriand, où l'employeur refuse de reconnaître le syndicat CSN.

Mme Poulin croit par ailleurs que les ententes conclues à Montréal auront une influence à Québec, puisqu'il s'agit souvent des mêmes chaînes et des mêmes employeurs.

Les syndicats de l'hôtellerie réclament des augmentations de salaire de 14 % sur deux ans, l'introduction d'une clause d'indexation, des garanties minimales d'heures de travail, la mise sur pied d'un programme de formation professionnelle, la réduction de la semaine de travail et de meilleurs congés de maladie et de maternité. L'accord conclu au Holiday Inn Richelieu de Montréal, prévoit des hausses de salaire de 4,5 et de 5 %, sans clause d'indexation.

Mme Poulin soutient que la baisse du taux d'occupation des hôtels, enregistrée cet été, ne nuit pas aux présentes négociations. « Les discussions ne se font pas sur cette base, puisque le taux d'occupation des chambres varie d'une année à l'autre ».

Québec

Dans la région de Québec, aucune entente n'est encore intervenue avec les 1500 salariés du Hilton, du Holiday Inn du centre-ville de Québec et de Sainte-Foy, de l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, de Rimouski, et du Château du Mont-Sainte-Anne. « Les échéances des conventions collectives arrivent un peu plus tard qu'à Montréal », souligne la dirigeante de la FC. Elle constate cependant que le rythme des négociations est bon. Sauf, au Holi-

« La Ouerasse » rebaptisée « L'Équipeur »

CALGARY (PC) — Les 14 magasins de vêtements La Ouerasse du Québec ont finalement cédé aux pressions constantes de l'Office de la langue française et porteront désormais le nom de L'Équipeur. M. Mark Blumes, président et fondateur de Mark's Work Wearhouse de Calgary, a décidé de se plier à la Loi québécoise sur l'affichage, qui tolérerait mal le néologisme Ouerasse, une création phonétique homonyme du nom anglais Warehouse (entrepôt). Curieusement, la nouvelle raison sociale, L'Équipeur, utilise un mot qui n'existe pas non plus en français. Des l'implantation de magasins La Ouerasse au Québec, il y a quelques années, M. Blumes avait rencontré sur son chemin l'Office de la langue française, qui veille à l'application de la Loi sur l'affichage. M. Blumes, qui possède 104 magasins corporatifs et 40 magasins franchisés un peu partout au Canada, devra déboursier environ 1 million \$ pour le changement de sa raison sociale au Québec et pour mettre sur pied une campagne de publicité annonçant ses nouvelles couleurs.



SUPER GRANDEUR, SUPER BAS PRIX

GRANDEUR	PRIX COMPETITION	PRIX M
12-15 poses	7,99	5,99
24 poses	12,99	8,99
36 poses	16,99	11,99

2^e jeu de 24 poses 2⁹⁹ 2^e jeu de 36 poses 3⁹⁹

ÉCONOMISEZ 30^s



Canon

SPRINT KIT

- Mise au point et entraînement automatiques
- Flash automatique incorporé

Comprend:

- Etui Canon
- 1 film couleur Image 135-24 poses
- 4 piles "AAA" alkaline Image

119⁹⁹

ÉCONOMISEZ 30^s

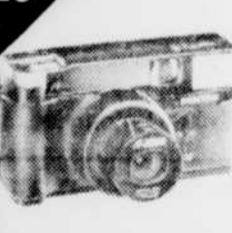


SANYO MW 703

- AM/FM portatif
- Cassette double
- Double vitesse

69⁹⁹

ÉCONOMISEZ 20^s



PENTAX

ÉCONOMISEZ 8^s



IMAGE

ÉCONOMISEZ 50^s



SONY

FD500

- Watchman 4.5"
- Megabass avec radio AM/FM
- Cordon d'alimentation CA
- Utilisé dans l'auto à l'aide d'un adaptateur

149⁹⁹

ÉCONOMISEZ 20^s



Canon

ÉCONOMISEZ 15^s



tasco

ÉCONOMISEZ 40^s



Emerson

TAD 9000

- Téléphone intégré
- Beeperless remote
- Repondeur
- Récupération des messages
- Composition rapide

79⁹⁹

ÉCONOMISEZ 20^s



IMAGE

ÉCONOMISEZ 20^s



SANYO

ÉCONOMISEZ 30^s



MAGNASONIC

TC118

- Téléphone de luxe sans fil
- Ideal pour l'été
- Intérieur - extérieur

69⁹⁹

ÉCONOMISEZ 10^s



IMAGE

ÉCONOMISEZ 10^s



SANYO

ÉCONOMISEZ 20^s



Emerson

PF5200

- Téléphone mémoire mini-console
- 20 mémoires programmables
- Recomposition

29⁹⁹

- Région de MONTRÉAL: 4325 est. Jean-Talon 721-7598
- Place Versailles 352-1320
 - Place Alexis Nihon 933-3338
 - Carrefour Laval 681-9866
 - Centre commercial Pont-Viau 669-1160
 - Les Galeries des Sources 684-6225
 - Les Galeries Lachine 634-1921
 - Place LaSalle 366-7466
 - 180, boul. Anjou à Châteauguay 681-7820

- Place Longueuil 677-4733
 - Les Promenades St-Bruno 461-0142
 - Mail Champlain à Brossard 671-4666
- QUÉBEC et environs:
- Place Belvédère à Sherbrooke 567-8105
 - 250, boul. Fiset à Sorel 742-9903
 - Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières 379-3328
 - Place Ste-Foy à Ste-Foy 656-6403
 - Les Galeries Charlesbourg à Charlesbourg 626-3822



PLANCHES MURALES

en pin V-joint
5/8 po x 4 po

Pour pose à l'intérieur et sur le plancher

15¢

le pied linéaire
longueurs variées

	8 pi	10 pi	12 pi
1x6 po	2 ³²	2 ⁹⁰	3 ⁵³
2x4 po	2 ⁷¹	3 ⁵⁰	4 ²⁰
2x6 po	4 ²⁸	5 ⁴⁰	6 ⁸⁴
4x4 po	5 ⁵⁵	7 ⁶⁰	9 ¹²

Autres dimensions à très bons prix

CABANON 8x12 pi

Courant 739⁹⁹

639⁹⁹

Rabais de 100[¢]

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES

SERVICE DE LIVRAISON

SALLE DE COUPE DE PRÉCISION POUR VOUS SERVIR

50¢ la coupe droite

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30

jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h

samedi: 8 h 30 à 17 h

Prix en vigueur jusqu'au 17 juillet 90 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Baptiste TOUCHATOU

VANIER

445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

Élection partielle dans Laurier—Sainte-Marie

Gilles Duceppe portera les couleurs souverainistes

C'est finalement le fils du comédien Jean Duceppe, Gilles Duceppe, qui portera les couleurs souverainistes lors de l'élection partielle dans la circonscription fédérale de Laurier—Sainte-Marie, dans l'Est de Montréal.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le leader du groupe de députés indépendants à la Chambre des communes, Lucien Bouchard, a confirmé hier son appui à ce conseiller syndical de la fédération du commerce de la CSN.

L'ex-ministre péquiste Denise Leblanc-Bantey, qui avait été pressentie par M. Bouchard il y a une dizaine de jours, a annoncé lundi soir sa décision de ne pas se

lancer dans la course. « Ottawa, ça n'allait pas tout naturellement pour moi », précisait-elle au SOLEIL hier, et la demande tombait à un mauvais moment puisque l'ex-députée des Îles-de-la-Madeleine est justement sous contrat pour l'écriture d'une série sur les Îles.

Un autre ex-député péquiste, M. Guy Bisailon, a également indiqué qu'il ne sera pas candidat. Dans un communiqué au ton un peu amer, M. Bisailon dit avoir

pris sa décision pour favoriser la candidature de Mme Leblanc. Il la maintient même si celle-ci a décliné l'invitation mais « déplore le flottement et l'indécision des responsables souverainistes ».

Joint hier à sa résidence d'été, M. Bisailon s'est défendu d'être déçu. Il soutient cependant qu'un candidat souverainiste aurait intérêt à définir un peu mieux sa position plutôt que d'appuyer presque automatiquement les politiques du gouvernement Mulroney sur différentes questions, notamment la TPS. S'il reste ouvert à un appui à la campagne de M. Duceppe, M. Bisailon voudrait bien obtenir quelques garanties que celui-ci prendra ses distances

du gouvernement conservateur pour défendre les dossiers du comté.

M. Duceppe pourra compter cependant sur le soutien de sa centrale qui entend ainsi envoyer « un message clair à Jean Chrétien et au Canada de Jean Chrétien », a indiqué au SOLEIL le président de la CSN, M. Gerald Larose. Ce dernier estime que de récents sondages internes dans la circonscription donnent le candidat du bloc souverainiste « largement en avance ».

À la FTQ, on ne cache pas non plus que la candidature d'un candidat souverainiste « est vue d'un bon oeil » dans cette circonscription de l'Est de Montréal. Habi-

tuellement, cette centrale syndicale appuie les candidats du NPD aux élections fédérales, mais « compte tenu du contexte de l'après-Meech », les préférences vont plutôt du côté souverainiste, indiquait hier un porte-parole de la FTQ, M. Gilles Léveillé.

M. Bouchard doit profiter de son passage ce soir dans la circonscription, à titre de conférencier invité du Mouvement souverainiste du Québec, pour donner l'appui officiel du groupe de députés indépendants à Ottawa à la candidature de M. Duceppe.

Âgé de 43 ans, M. Duceppe est conseiller syndical à la CSN depuis une dizaine d'années où il assumait notamment la fonction de coordonnateur de la négociation dans le secteur de l'hôtellerie. Il est marié et père de deux enfants et habite dans la circonscription

laissée vacante par le décès de M. Jean-Claude Malépart.

Cette élection partielle prend une saveur toute particulière au lendemain de l'échec du lac Meech. M. Bouchard avait même déféré récemment le nouveau chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, de se présenter dans le comté.

Une élection qui sera peut-être également l'occasion d'un premier face à face entre les « deux Bouchard » depuis que le député de Lac-Saint-Jean a quitté les rangs de son parti. Hier, le ministre Benoît Bouchard, qui a remplacé Lucien Bouchard comme ministre responsable du Québec dans le gouvernement Mulroney, était dans la circonscription pour participer à la campagne du candidat conservateur, Christian Fortin.

Benoît Bouchard estime que Chrétien est l'homme à battre même s'il n'est pas candidat

MONTREAL (d'après PC) — Le chef libéral Jean Chrétien n'y est pas candidat, mais il est l'homme à battre dans la campagne pour l'élection partielle du 13 août dans Laurier-Sainte-Marie.

D'après le ministre fédéral Benoît Bouchard, venu appuyer hier le candidat conservateur Christian Fortin, « ce serait une disgrâce de voir être quelqu'un représentant celui qui a tout fait pour détruire la démarche pour ramener le Qué-

bec dans la Constitution ».

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie ne pourra jamais pardonner à « quelqu'un qui a dit publiquement « Merci Clyde (Wells) pour ce que tu as fait ». M. Chrétien a en effet su gré au premier ministre de Ter-

re-Neuve pour son refus de ratifier l'accord du lac Meech.

Mais avec son ascendant, Jean Chrétien n'émergera-t-il pas de nouveau en héros de l'échec constitutionnel? lui demande-t-on. « Dieu me garde! » lance M. Bouchard qui se décrit encore « jeune politicien ».

Mais qui connaît « assez le Québec maintenant pour savoir que les gens ne pardonneront pas à Jean Chrétien pour ce qu'il a fait en 1980 et 1981 (défaite du référendum et rapatriement intempestif de la Constitution) et qu'il vient de répéter il y a quelques semaines à peine ».

En tout cas le candidat libéral Denis Coderre ne pourra y échapper, raconte M. Bouchard, « il devra montrer M. Chrétien un moment donné ».

M. Coderre était pour le Oui au référendum de 1980 (tout comme M. Bouchard). Il y a deux ans, il fut un des premiers à contester John Turner à la direction du Parti libéral du Canada.

Processus unifié
M. Bouchard fait par ailleurs confiance à la commission parlementaire élargie et itinérante qui tentera de tracer l'avenir constitu-

tionnel du Québec, selon un processus unifié: « Messieurs Parizeau et Bourassa vont le faire dans l'harmonie, semble-t-il. »

Au sujet du grand exercice de consultation que mènera le Québec, M. Bouchard affirme que « les premiers ministres Getty (Alberta) et Peterson (Ontario) voudraient que ce type de réflexion soit amorcé au Canada anglais ».

À la fin, interrogé sur la future Agence spatiale canadienne, promise à Saint-Hubert, M. Bouchard a répondu « soyez assurés que nous allons y mettre de la chair, c'est-à-dire de l'argent. Nous vivons toujours l'automne de 1993. »

La presse francophone de l'Ouest craint le pire

REGINA (d'après PC) — Si le Québec se sépare du reste du pays, des hebdomadaires français publiés au Canada anglais seront condamnés, selon le président de l'Association de la presse française.

À l'occasion de l'assemblée annuelle de l'organisme, M. Rolland Pisonneault a indiqué, hier, que la survie de l'hebdomaire de la faible minorité francophone de la Saskatchewan sera menacée si le gouvernement fédéral devait abo-

lir sa politique de bilinguisme et de biculturalisme.

L'association fournit à ses 28 membres des services de consultation, d'une agence nationale de nouvelles françaises et d'une agence de placement pour les annonceurs nationaux.

TIC-TAC, TIC-TAC

PLUS DE TEMPS

POUR NOS CLIENTS*

Lun. & mar.
9h à 19h



nouvelle heure de fermeture

Mer., jeu. & ven.
9h à 21h



nouvelle heure de fermeture le mer.

Sam.
9h à 17h



ENCORE PLUS À VOTRE SERVICE

PASCAL

CENTRE COMMERCIAL
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL
PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ Economisez l'énergie et revalorisez votre maison en changeant vos vieilles portes et les fenêtres.

FENÊTRES

EN BOIS ET VINYLE OU ALUMINIUM ULTRA ROBUSTES. ÉTÉ-HIVER

PORTES, REVÊTEMENT DE VINYLE ET D'ALUMINIUM

• 1re qualité • Verre énergétique disponible pour plus d'économie d'énergie
• 5 ans de garantie par écrit • Choix de couleurs • Installation professionnelle




RAMPE D'ALUMINIUM QUI NE ROUILLE PAS
12 MODÈLES DISPONIBLES EN EMAIL CUIT

Tel: **692-2127** ESTIMATION GRATUITE Soirs et fins de semaine: 663-4586
le jour: Nous réparons tout genre de portes et fenêtres ou presque

RÉNOVATION SÉLECT

A deux endroits pour mieux vous servir
381, rue St-Paul, Québec 692-2127
557, rue Nordique, Beauport 663-4586

Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres

Devant un tel succès, nous poursuivons notre

SUPER VENTE D'OUVERTURE

Aux Galeries du Vallon à Sainte-Foy

FUJIKAMA



FUJIKAMA 316-SX

- PROCESSEUR INTEL 80386 SX 16 MHz
- 2 MEG RAM
- UNITÉ 5,25" OU 3,5" HAUTE DENSITÉ
- DISQUE RIGIDE 41 MEG 25 MS
- PORTS PARALLELE/SERIE/JOYSTICK
- CARTE VGA 256K 8 BITS
- MONITEUR COULEUR VGA 720x480
- ALIMENTATION 200 WATTS
- CLAVIER BILINGUE
- DR DOS 3.41

1 980\$

MODEM INTERNE 2400 BAUD

- COMPATIBLE HAYES
- LOGICIEL DE COMMUNICATION PROCOMM
- OFFRE SPECIALE D'ADHESION A COMPUSERVE, DOW JONES, GENIE
- FABRIQUE AUX ETATS-UNIS

139\$

LIQUIDATION EPSON EPL-6000 IMPRIMANTE AU LASER

- COMPATIBLE HP LASER JET II, PLUS...
- 6 PAGES A LA MINUTE
- 6 CHOIX DE STYLES STANDARD
- PAPIER DE 3,2" x 5" A 8,5" x 14"
- INTERFACE PARALLELE/SERIE STANDARD

1 350\$
Quantité: 4

INFO UNIK

Les Galeries du Vallon
2323, boul. du Versant Nord
local 109
681-9434
Télécopieur: 681-0547

A deux pas du Centre pédagogique, Sainte-Foy
Venez voir d'autres spécimens en magasin. Nous souhaitons la bienvenue aux consultants et revendeurs. Ventes au comptant seulement. MasterCard et VISA, 2% de plus.

SOLDE D'ÉTÉ
en cours

50% SUR TOUS LES VÊTEMENTS D'ÉTÉ



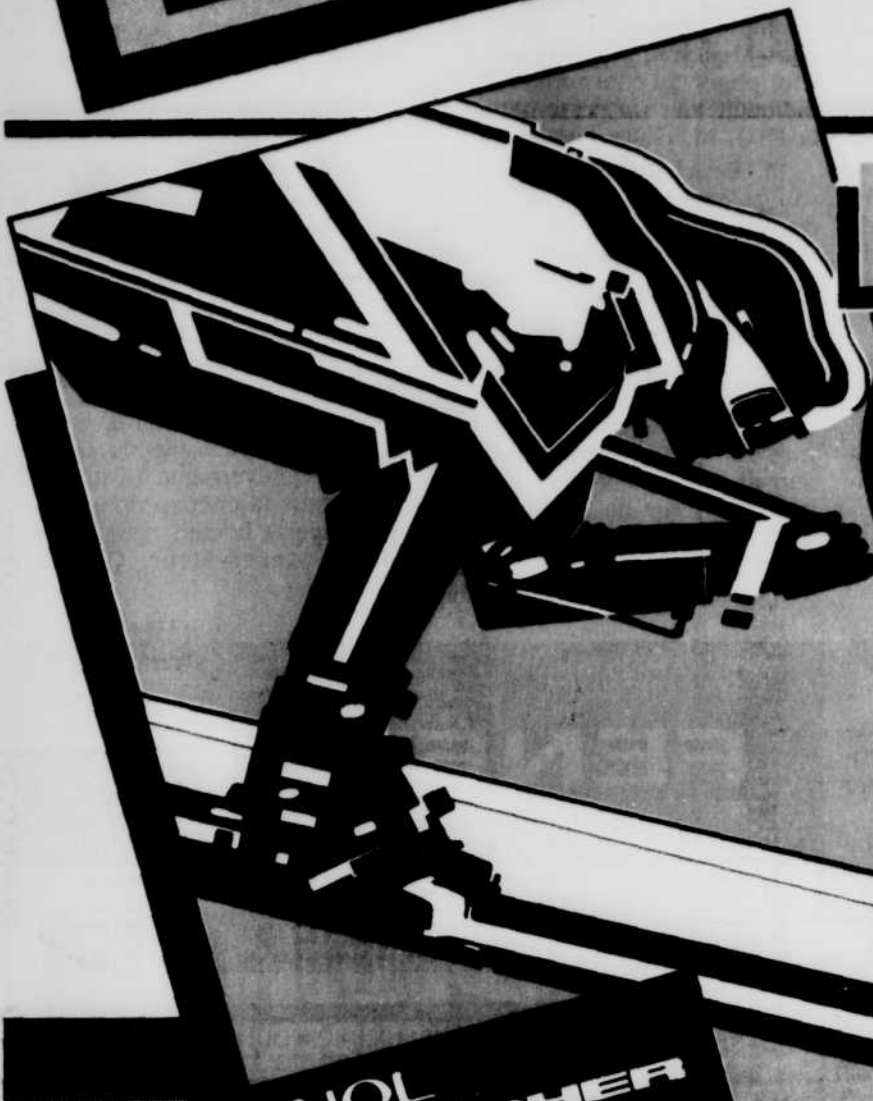
BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

999, de Bourgogne, Place des Quatre-Bourgeois 658-2218

VISA MASTER CARD AMERICAN EXPRESS

LA PLUS GRANDE VENTE DE SKI jamais vue à QUÉBEC



LA SKI



SUPER SPÉCIAUX • SUPER SPÉCIAUX • SUPER SPÉCIAUX

BOTTES		BOTTES		BOTTES		BOTTES		BOTTES							
• TECNO PRO 590 ou TPS 690	• NORDICA NJ125 ou 705	• RAICHLE Champ Jr ou DX Fiero	• SALOMON SX11 Jr.	• KOFLACH 150	• MUNARI MST	• NORDICA 505	• NORDICA 607 ou 611	• RAICHLE 155 ou RX 680 ou TX7	• SALOMON SX31 ou SX41	• NORDICA 725 ou 755 ou 786	• MUNARI MT11	• RAICHLE RX670 ou Flexon Racing ou LX 860 ou RX 960	• SALOMON SX51 ou SX61	• NORDICA 850 ou 955 ou 990	• SALOMON SX71 ou SX81 ou SX91
Notre prix cour. jusqu'à 199,99				Notre prix cour. jusqu'à 199,99		Notre prix cour. jusqu'à 249,99		Notre prix cour. jusqu'à 299,99		Notre prix cour. jusqu'à 299,99		Notre prix cour. jusqu'à 349,99			
VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX		VOTRE CHOIX	
49 ⁹⁹		69 ⁹⁹		99 ⁹⁹		149 ⁹⁹		199 ⁹⁹							

VÊTEMENT • VÊTEMENT • VÊTEMENT • VÊTEMENT

50% DE RABAIS sur le vêtement SCHNEIDER en Entrant: Blouson ou anorak 3-4. Choix de 3 modèles. Notre prix cour. à partir de 249,99 **119⁹⁹**

Blouson ETIREL Notre prix cour. 134,99 **59⁹⁹** **75% DE RABAIS**

Pullover McKINLEY en laine polaire Notre prix cour. 79,99 **37⁹⁹** **1/2 PRIX**

Pantalons junior WHITE STAG Notre prix cour. 49,99 **9⁹⁹** **80% DE RABAIS**

50% DE RABAIS sur les gants et mitaines de ski À partir de 9,99

Chandails à col roulé CIS (blanc) Notre prix cour. 17,99 **9⁹⁹**

50% DE RABAIS sur tuques assorties Notre prix cour. 24,99 **12⁴⁹**

Le TROOPER Diet-Pepsi sera sur les lieux pour vous offrir du DIET-PEPSI

LES MEILLEURS FABRICANTS SERONT SUR PLACE

1,000,000\$ EN INVENTAIRE

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

30 À 80% DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

FOUR

SUPER SPÉCIAUX • SUPER SPÉCIAUX • SUPER SPÉCIAUX • SUPER SPÉCIAUX • SUPER SPÉCIAUX

<ul style="list-style-type: none"> • BLIZZARD Easy • DYNASTAR XM41 ou SR 651 ou Glasteel XM21 • HEAD Hot XTR <p>Notre prix cour. jusqu'à 179,99</p> <p>59,99</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DYNASTAR Sport 655 • ELAN FAS • FISCHER Sportlite ou RC4 Jr. Pro • HEAD Mirage • KNEISSL Graphite ou Ultra Star • TECNO PRO Racer ou Targa ou Ceramic <p>Notre prix cour. jusqu'à 199,99</p> <p>59,99</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ATOMIC 3D Kevlar ou ASC • BLIZZARD Formula • DYNAMIC VR-15 • FISCHER SC2 ou Motion Lite ou Soft Lite Graphite • HEAD Hot Jr. ou GX Ceramic • KNEISSL Titanal Ceramic Pro • ROSSIGNOL GLX Super ou 525 ou 650 <p>Notre prix cour. jusqu'à 229,99</p> <p>99,99</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ATOMIC 3D 70 Equipe ou 3D Carbon • DYNASTAR Fusion HF ou Fusion XX ou Energy SR 651 • ELAN Carbon X ou CST Lite Kevlar • KASTLE SX 450 ou Fantasy <p>Notre prix cour. jusqu'à 249,99</p> <p>129,99</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ATOMIC 3D System 80 • BLIZZARD Racing Intergral ou Thermo Graphite ou Firebird • FISCHER SC4 Kevlar Hot ou SC4 Carbon ou SC4 Super Pro • HEAD Digital ou GX Carbon ou Graphite • OLIN Ultra SC ou SPL • ROSSIGNOL Saphir II ou SCR Super ou 626 <p>Notre prix cour. jusqu'à 299,99</p> <p>169,99</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ATOMIC Kevlar 519 ou Ceramic 523 • BLIZZARD Titanal RS ou Titanal Kevlar ou Thermo V19 • DYNASTAR Course SL ou Vertical • FISCHER RC4 Comp RSL ou SC4 Protec Sigma • HEAD Radial SL ou Digital SR • K2 Uvax ou Unlimited • ROSSIGNOL 3G ou 4G <p>Notre prix cour. jusqu'à 399,99</p> <p>199,99</p>
--	---	---	--	--	---

SKIS ALPINS	BOTTES DE SKI	FIXATIONS	ACCESSOIRES	
TECNO PR Jr. Notre prix cour. 44,99 à 79,99 44,99 à 59,99 JUSQU'À 20% DE RABAIS KNEISSL Carbon Notre prix cour. 249,99 79,99 170% DE RABAIS HEAD Jr GS/SL ou Equipe VCT ou Flair Notre prix cour. 249,99 à 299,99 129,99 JUSQU'À 170% DE RABAIS BLIZZARD Thermo Notre prix cour. 349,99 149,99 200% DE RABAIS	ROSSIGNOL Quantum 858, 858LS, 959 ou FISCHER SC4 Ceramic Motion ou HEAD Racing SLE Notre prix cour. 259,99 à 349,99 159,99 JUSQU'À 190% DE RABAIS HEAD Carbon Notre prix cour. 299,99 169,99 130% DE RABAIS DYNASTAR Coupe du Monde Notre prix cour. 499,99 299,99 200% DE RABAIS Ensemble: Skis alpins HEAD Hot Radial & fixations TYROLIA 480 Notre prix cour. 458,99 249,99 209% DE RABAIS Skis de fond KASTLE SXC Classic Notre prix cour. 199,99 59,99 140% DE RABAIS	KOFLACH 150/150 L ou MUNARI MST (Femmes) Notre prix cour. 119,99 à 199,99 69,99 JUSQU'À 130% DE RABAIS TECNO PRO TPS 650 (Femmes) Notre prix cour. 119,99 79,99 40% DE RABAIS SALOMON SX61 ou DACHSTEIN Racer Notre prix cour. 249,99 119,99 130% DE RABAIS NORDICA 975 Notre prix cour. 369,99 169,99 200% DE RABAIS DYNAFIT Comp TR Notre prix cour. 349,99 199,99 150% DE RABAIS NORDICA 981 Notre prix cour. 399,99 249,99 150% DE RABAIS	TYROLIA 490RDJ ou Lady D Notre prix cour. 89,99 à 99,99 49,99 JUSQU'À 50% DE RABAIS SALOMON 447 SALOMON 457 54,99 69,99 Fixations GEZE TYROLIA SALOMON MARKEN LOOK à 29,99 SKIS DE FOND Ensembles de skis, bottes & fixations 149,99 Skis de fond KARHU FISCHER ROSSIGNOL TECNO JARVINEN traki à 39,99	Bâtons ROSSIGNOL Quantum Notre prix cour. 39,99 19,99 20% DE RABAIS Sac à skis SALOMON Notre prix cour. 39,99 24,99 15% DE RABAIS Lunettes ALPINA Corvette Notre prix cour. 39,99 19,99 20% DE RABAIS Lunettes ALPINA Arrow Notre prix cour. 49,99 29,99 20% DE RABAIS Lunettes ALPINA Powder ou CARRERA Ultra Sight Notre prix cour. 59,99 à 69,99 39,99 JUSQU'À 30% DE RABAIS

DÉBUTE LE JEUDI 12 JUILLET À MIDI

UN SEUL ENDROIT: PATINOIRE GALERIES DE LA CAPITALE

sports experts

N'ACHETEZ RIEN AVANT!

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

ÉDITORIAL

Dangereuse bouffonnerie

La construction de 12 fregates pour la marine canadienne prend les allures d'une invraisemblable bouffonnerie qui risque de compromettre irrévocablement la crédibilité de toute l'industrie de la construction navale de l'Est du Canada.

Le plus récent développement de ce feuilleton est une poursuite de un milliard et demi intentée par la St. John Shipbuildings du Nouveau-Brunswick, contre son sous-contractant québécois, le groupe MIL Davie.

Les Québécois doivent construire trois des six premières fregates — les troisième, cinquième et sixième — d'un contrat de douze mais n'arrivent pas à rencontrer leur échéancier parce que le maître d'œuvre n'en finit plus de modifier les plans originaux.

On se rappellera qu'à la fin de juin 1983, le gouvernement Trudeau allouait à la St. John Shipbuildings and Drydock, la maîtrise d'œuvre d'un premier contrat de six fregates sur les douze finalement accordées à la Défense nationale. En 1987, on suggérait un partage du gâteau, au moment de l'octroi de la deuxième partie du contrat encore une fois au Nouveau-Brunswick, pour calmer les frustrations des Québécois.

Le constructeur néo-brunswickois devait réaliser le prototype. Or, la construction du premier navire, le Halifax, qui devrait déjà naviguer, n'est même pas encore terminée. C'est que là-bas, on a dû tout apprendre des méthodes modernes de construction et que dès la conception des plans, on avait pris du retard.

Les revendications québécoises des derniers mois, devant l'importance des retards et le déficit anticipé, semblent avoir réveillé Ottawa qui a commencé à s'énerver et a signifié à la St. John qu'elle devait changer sa manière de gérer ses sous-contracts.

Et voilà que pour distraire tout le monde de ses propres problèmes, celle-ci se lance dans des avocasseries et poursuit son sous-traitant pour retards, négligeant le fait qu'elle en est en grande partie responsable. C'est qu'initialement, la St. John avait accepté de défrayer la note si les coûts étaient dépassés.

Or le contrat n'en finit plus de subir des modifications: les plans américains dont on s'inspirait lors des soumissions étaient déjà, à l'époque, desuets. Mais en accordant à une firme du Nouveau-Brunswick la responsabilité du contrat, Ottawa croyait investir dans l'avenir de cette province et réaliser des économies de quelque 800 millions de dollars.

Puis, il y a eu des changements politiques. En prenant le pouvoir, les conservateurs ont découvert que les promesses électorales ne sont pas toujours faciles à tenir. Redonner de la vigueur à l'industrie navale canadienne passait par une rationalisation qui a coûté au Québec regroupement et fermeture de certains éléments de ses chantiers maritimes.

C'est ainsi que l'actuel groupe MIL Davie dont la Société générale de financement contrôle la majorité des intérêts, a hérité d'engagements — même les mauvais contrats — pris par ceux qu'il a achetés. Et aujourd'hui, des problèmes qui en résultent.

Dans une industrie qui a toujours surtout vécu de contrats gouvernementaux, les conditions de travail ont trop souvent frôlé la paranoïa et le chantage, ce qui a influencé la productivité.

Mais quand il a fallu se serrer les coudes, même la population a soutenu le chantier de Lévis-Lauzon et ses employés. Le comité interrégional de survie le montre bien. C'est que des milliers d'emplois dépendent de cette industrie et pas seulement sur la Rive-Sud.

Le plan de redressement corporatif de MIL est encore à l'étude. C'est de l'avenir de la construction navale québécoise qu'il aura à décider Ottawa et Québec, d'ici la fin de l'été.

La compagnie de la famille Irving du Nouveau-Brunswick, la St. John Shipbuildings, se livre à une guérilla stupide qui nuira éventuellement à tous parce qu'elle voit venir des échéances difficiles.

Mais à Ottawa, les défenseurs des intérêts québécois, eux, n'ont pas réussi à gagner le respect et à faire comprendre où se trouvent les intérêts à long terme du Canada et de son industrie navale.

MARTINE R.-CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINMichel
ROY
Éditorialiste

Comme dans un moulin...

En principe, cette partielle du 13 août dans la circonscription fédérale de Laurier-Sainte-Marie soumet à l'épreuve populaire de l'après-Meech les conservateurs de Brian Mulroney, l'aile québécoise du NPD, les néo-souverainistes qui se reconnaissent en Lucien Bouchard et, bien entendu, les libéraux de Jean Chrétien.

Mais, en fait, l'épreuve sera faussée si tous les candidats, sans égard aux options constitutionnelles de leurs partis respectifs, s'affichent souverainistes ou quasi souverainistes, exception faite, il va sans dire, du jeune Denis Coderre, l'un des lieutenants du héros de Calgary dont il ne peut tout de même pas désavouer le fédéralisme.

Ce qui signifie que l'aspirant Coderre, qui invite le peuple à voir en lui le plus fidèle continuateur de l'œuvre de Jean-Claude Malépart, se démarque au départ de tous ses adversaires, plus ou moins acquis à l'indépendance du Québec. Pour beaucoup d'électeurs, cette fâcheuse situation s'apparente à un dilemme: ou j'appuie Jean Chrétien pour maintenir un lien fédé-

ral, ou je me rallie à l'option souverainiste. Serge Joyal, ancien ministre et président de la Commission politique du PLC, a tenu ce discours lors de l'investiture de M. Coderre. Il a dit que la consultation du 13 août avait un caractère référendaire.

D'aucuns soutiendront que le consensus qui règne au Québec depuis la mort de la Chose se prête à une dualité aussi rigide. Par ce retour à une vision manichéenne, ils vont ainsi courir le risque de contribuer à la première victoire de Jean Chrétien depuis son accession au leadership. Aussitôt le Canada tout entier conclura que l'électorat des quartiers populaires de Montréal plebisite le nouveau chef libéral, le continuateur de Trudeau, repudiant de la sorte les detracteurs du P'tit gars de Shawinigan « qui ne comprennent rien au Québec profond ».

Quant le jeune candidat Coderre prétend être le continuateur de M. Malépart dans Sainte-Marie, il tronque les faits et se prend pour un autre. Il oublie seulement que l'ancien député, quelques mois avant sa mort, voyant que Meech paraissait condamné, a fait aux Communes un discours bou-

versant dans lequel il a exprimé le regret d'avoir voté NON au référendum de 1980. On voit mal, au plan des idées et du mode de vie, ce qui pouvait rapprocher Jean-Claude Malépart de Jean Chrétien. Et M. Coderre a beaucoup à faire avant d'atteindre dans le domaine social l'ampleur de l'action accomplie par M. Malépart. Que le jeune candidat veuille s'inspirer de la vie du disparu plaide en sa faveur mais ne justifie pas encore un mandat aux Communes.

On sait que Christian Fortin, candidat conservateur, ne cache pas ses convictions souverainistes, ce qui ne semble pas gêner son chef, et que Louise O'Neill, militante chevronnée du NPD qui elle représente ici, ne dissimule pas ses sympathies pour la souveraineté assortie de l'association. Il n'y a pas à s'en étonner, déclarait Mme O'Neill visitant le comté à bicyclette cette semaine, puisque le NPD reconnaît depuis longtemps le droit à l'autodétermination du Québec et qu'il est, sur cette question, le plus ouvert des trois partis.

Si les explications plutôt laborieuses de M. Fortin relèvent de la naïveté, l'indul-

gence de son chef à son égard fait penser à l'insoutenable légèreté de l'être, cette loi métaphysique qui s'applique aussi à la classe politique. Quant à Mme O'Neill, dont les états de service en social-démocratie commandent le respect, elle tient un langage ambigu qui côtoie l'imposture, elle qui sait fort bien comment son parti et son chef ont dénoncé l'accord du lac Meech en décembre lors du congrès de leadership du NPD. A fortiori, les néo-démocrates sont-ils opposés à la souveraineté, fut-elle associative.

Mais comme s'il n'y avait pas assez de souverainistes dans le moulin, le groupe de M. Lucien Bouchard se propose, lui aussi, d'en désigner un. Mme Denise Leblanc-Banney et Me Claude Filion ayant décliné, le choix se porte sur le syndicaliste Gilles Dupeppe. Mais pourquoi le groupe des démissionnaires du caucus conservateur ne donne-t-il pas son appui au candidat Fortin qui se dit souverainiste et prêt à travailler avec M. Mulroney? M. Bouchard n'a-t-il pas dit clairement qu'il n'entendait pas combattre le premier ministre aux Communes, mais promouvoir les intérêts supérieurs du Québec?

Votre Opinion

Canadien s'excuse

(En réponse à M. Emile Paquet, Québec)

En réponse à votre lettre ouverte au journal LE SOLEIL parue le 21 juin dernier, je tiens, au nom de la société que je représente, à vous présenter des excuses quant à la possibilité d'interprétation négative du contenu de notre récente publicité dans les journaux de la Vieille Capitale.

Laissez-moi vous assurer qu'en aucun temps, les intentions de notre société, de même que celles de nos agences de publicité, n'ont été d'utiliser sciemment la situation politique au Québec, au Canada ou d'ailleurs dans le monde, pour vendre nos produits ou services. Aussitôt informé de la situation, j'ai communiqué avec notre agence de publicité au Québec, afin d'annuler, le cas échéant, les insertions prévues.

Cette situation maintenant corrigée, vous comprendrez à votre tour, que le processus de développement d'une campagne publicitaire est souvent reparté sur une très longue période. Il y a de ça plusieurs mois, lorsque la

publicité en cause fut élaborée, nous n'avions aucun moyen à notre disposition pour prévoir la possibilité d'une telle interprétation du contenu d'un message dénué à notre sens, de toute référence politique.

Cette publicité constituait la deuxième phase d'un plan de communication établi pour les villes de Chicoutimi et de Québec. Elle avait pour but d'étayer les récents changements qui nous permettent, grâce à notre nouveau partenaire Air Québec Metro, d'offrir et ce, depuis la fin mai, un service accru à partir de la ville de Québec.

J'espère que nos excuses seront acceptées et que vous continuerez d'être un témoin des efforts continus que nous déployons pour offrir un service de qualité qui nous permette de soutenir notre signature publicitaire. (...)

Paul A. Pelletier, vice-président, Québec et Provinces atlantiques, Lignes aériennes Canadien International Ltée.

Mères oubliées

Certains magasins commentent à annoncer leurs nouvelles

heures d'ouverture... On tente d'allonger les soirées tout en retardant l'ouverture du matin à 10h...

Il existe encore bon nombre de familles dont la mère est une travailleuse au foyer. Les disponibilités de ces femmes, pour le magasinage, sont différentes de celles des femmes qui occupent un travail à l'extérieur, à temps plein.

En fait, le temps de magasinage de la travailleuse au foyer est en relation directe avec l'horaire de ses enfants. Elle doit être à la maison pour la préparation et le dîner des enfants. À 15h30, au retour de l'école, sa présence à la maison sera nécessaire: devoirs, taxi (activités des enfants), préparation du repas, souper, encore des devoirs ou du taxi...

Avec les nouvelles heures proposées actuellement, ce qui ne nous donne qu'une heure trente l'avant-midi et une heure trente l'après-midi, on brime et punit encore celles qui ont choisi d'être mères à plein temps.

Je suggère donc « La matinée des travailleuses au foyer » qui pourrait être le mercredi (le milieu de semaine étant plus facilitant). Les magasins pourraient

ouvrir leurs portes, ce jour-là à 8h ou 8h30, ce qui offrirait un bon deux heures trente minutes à trois heures pour le magasinage.

La publicité qui entourerait cette « Matinée des travailleuses au foyer » si bien faite, créerait une habitude et serait aussi une reconnaissance de cette catégorie de femmes, oubliées par tous.

Quel magasin aura l'audace de reconnaître notre existence? Aux mères: il faut faire front commun. Téléphonnez, écrivez... dites que vous existez...

Lisette Lemelin-Bissonnette
Ste-Foy

Pas de chicane

Je suis attristé de voir les réactions haineuses qui suivent l'échec de la ratification unanime de l'accord constitutionnel du lac Meech. Le maire de Québec a dit: « Le Canada anglais nous claque la porte sur les doigts... »; le maire de Hull refuse de rencontrer la reine.

Le Canada anglais nous a acceptés, le gouvernement canadien nous a acceptés, seules deux provinces (deux millions d'anglophones) ont refusé de signer l'accord. La grande majoi-

rité des Canadiens anglais nous a ouvert la porte grande ouverte, comme jamais dans notre histoire.

Pourquoi faire un drame à cause de deux provinces et de l'échec de politiciens? Il n'y a rien à comprendre sinon de croire à de grandes manipulations politiques de quelques-uns avides de pouvoir. L'avenir nous le montrera par l'émergence de nouvelles têtes politiques; ce sera une erreur, du pouvoir basé sur des réactions non constructives.

Il y aurait eu lieu de fêter plus que jamais au lieu de se chicaner comme des enfants. La stabilité des milieux financiers fait poindre à l'horizon le spectre de l'assimilation par les Américains facilitée par nos querelles, nous faisant oublier la construction de notre société.

L'importance de l'échec n'est pas au lac Meech, mais dans nos réactions haineuses injustifiées. La chicane est poignée dans la gang!

Luc Chéné
Val-Bélair

Une statue pour Wells

Maintenant que l'accord du lac Meech est mort et enterré, il

nous faut, nous Québécois et Québécoises, remercier du fond du cœur deux personnes.

Ces deux personnes, par leurs comportements et leurs déclarations, ont su aider adroitement le Québec à se réveiller: Robert Libman, président du Parti Égalité, et Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve.

En remerciement pour services rendus, le gouvernement du Québec devrait leur faire ériger à chacun une statue grandeur nature, avec l'inscription *Le Québec reconnaissant* à placer sur les plaines d'Abraham.

J'espère que ma suggestion sera prise en considération par les autorités compétentes.

Jean-Claude Trait
Ste-Justine

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la
Tribune des lecteurs et
lectrices du SOLEIL,
390, Saint-Vallier Est
G1K 7J6 (647-3368). Ces
missives devront être courtes
et accompagnées du nom, de
l'adresse et du numéro de
téléphone de leur signataire.
Nous nous réservons le droit
d'éditer et d'abréger ces lettres
au besoin.

Pour mettre fin au blocage du projet de loi sur l'assurance-chômage

Les conservateurs doivent contrôler le Sénat, dit Marin

Le député conservateur de Gaspé aux Communes, Charles-Eugène Marin, entend demander dès cette semaine au premier ministre Mulroney de procéder dans les plus brefs délais à la nomination d'une vingtaine de nouveaux sénateurs conservateurs afin que le projet de loi C-21 sur la réforme de l'assurance-chômage entre en vigueur le plus tôt possible.

par FREDERIC TREMBLAY
LE SOLEIL

Selon lui, c'est la seule façon de venir à bout de l'obstruction des sénateurs libéraux au projet de loi et de permettre aux pêcheurs côtiers de la Gaspésie de pouvoir toucher, comme par le passé, des prestations d'assurance-chômage après 10 semaines de travail. Avec ces 20 nominations, les conservateurs deviendraient majoritaires au Sénat.

Rappelons que le blocage du projet de loi C-21 a aussi pour ef-

fet d'empêcher l'application de normes d'admissibilité variables, selon les régions, aux prestations d'assurance-chômage. Cette disposition, anciennement adoptée annuellement par voie de bills privés pour venir en aide aux régions « désignées » à hauts taux de chômage, est maintenant incluse à l'intérieur de la future législation et ne pourra s'appliquer que lorsque la nouvelle loi sera adoptée par le Parlement.

Le député Marin considère que la requête qu'il veut soumettre au premier ministre est réaliste et légitime. Il est impérieux, croit-il,

de mettre fin à « la guerre de tranchées » que se livrent les sénateurs libéraux et conservateurs au Sénat.

« Brian Mulroney doit prendre rapidement le contrôle du Sénat. Il n'y a pas d'autre solution », ajoute M. Marin, qui entend passer par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, Benoit Bouchard, (de qui relève en partie le dossier de l'assurance-chômage) pour adresser sa demande au premier ministre.

Si M. Mulroney devait suivre la suggestion de son député de Gaspé, il devrait alors combler les 11

postes vacants actuels au Sénat et créer 9 nouveaux sièges. Pour accroître le nombre de représentants au Sénat, le premier ministre devrait se prévaloir, explique M. Marin, de dispositions constitutionnelles particulières qui lui permettent d'agir de la sorte dans « certaines circonstances ».

Vrai problème

Le député Marin considère, malgré tout, que la véritable solution aux problèmes des pêcheurs de la Gaspésie ne se limite pas aux seules conditions d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage. En fait, estime-t-il, c'est

une bonne partie de l'économie de la région qui doit se tourner vers de nouveaux types d'activités pour engendrer des emplois durables.

« Je crois que nos gens doivent s'intéresser à l'ouvrage permanent. En dehors de la crise actuelle, même si on arrive à la régler, le vrai problème va rester encore après », a indiqué M. Marin. A cet effet, le député invite les pêcheurs à présenter des projets au Bureau fédéral de développement de l'emploi. Non seulement, dit-il, les projets acceptés peuvent-ils permettre aux pêcheurs d'amasser le nombre de semaines requis pour

obtenir des prestations de l'assurance-chômage, mais en plus, les travailleurs participants reçoivent de la formation, susceptible de leur ouvrir de nouvelles opportunités sur le marché du travail.

La conversion de l'économie pourrait passer, évalue le député Marin, par le secteur prometteur des richesses en minerais de la Gaspésie. M. Marin précise que de récentes études ont démontré de manière probante que le nord et le sud de la péninsule gaspésienne recèlent des réserves d'or, de cuivre et de nickel qui pourraient se prêter à des exploitations minières.

Li Peng en appelle à de meilleurs liens avec Ottawa

PÉKIN (d'après AFP) — Le premier ministre chinois, Li Peng, a appelé Ottawa à rétablir des relations normales avec Pékin, 13 mois après la répression sanglante du printemps de Pékin, après avoir rencontré hier à Pékin l'ancien premier ministre canadien Pierre Trudeau.

« Il y a des difficultés dans les relations sino-canadiennes actuelles, a affirmé Li Peng, mais nous sommes convaincus qu'elles pourront disparaître si les deux parties font un effort commun ».

Les remarques du premier ministre chinois interviennent alors que les dirigeants des sept pays les plus industrialisés du monde, dont le premier ministre canadien

Brian Mulroney, sont réunis à Houston au Texas. L'avenir des sanctions prises l'an dernier contre la Chine, en raison de la sanglante répression des manifestations pro-démocratiques de juin 1989, est justement au programme du sommet des Sept.

M. Trudeau est arrivé lundi à Pékin pour une visite privée.

BARMAN — BARMAID
● Cours de Service au Bar
● Offerts par l'École des Maîtres
● Service de Placement
● Permis du Ministère de l'Éducation
● RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage
737, côte d'Abraham - 529-5333
Sans Frais 1-800-465-0484

Le Trésor du Grand Limoilou
INDICE No 14
● SOUTANE

Prenez-vous le temps de vous faire dorloter?
Offrez-vous un forfait détente-santé à St-Jean-Port-Joli. Massage thérapeutique et soins par les algues.
FORFAIT-SANTÉ: 329\$ pers., occ. double, pour 3 jours, 2 nuits, 6 repas et 6 soins inclus. Aussi disponibles, séjours de 3 à 6 jours.
FORFAIT-GOLF: 138\$ pers., occ. double, pour 3 jours, 2 nuits, 4 repas et 2 jours de golf inclus.
POSSIBILITÉ DE FORFAITS DE GOLF-SANTÉ à 219\$.
Restauration 3 fourchettes à la Coureuse des Grèves.
Cadeau d'été: 1 soin facial gratuit avec forfait-santé.
L'AUBERGE PHILIPPE-AUBERT INC.
Le seul centre-santé offrant la relation d'être 1.
Dépliant et réservation: (418) 598-3311

Sécurité du foyer



Cette serrure de 14,95\$ ne peut alerter la police

Chacun a son propre système pour protéger son chez-soi — laisser les lumières allumées et bien verrouiller les portes. Malgré cela un quart de million de résidences canadiennes sont cambriolées chaque année. Les statistiques révèlent en plus que la plupart des pénétrations par effraction surviennent lorsque la maison paraît inoccupée. Les méthodes de sécurité d'autrefois sont nettement insuffisantes! Une serrure à pêne dormant ou une ampoule électrique ne peuvent avertir la police en cas d'effraction.

Mais ADT peut le faire
C'est la raison pour laquelle ADT aide à protéger plus de compagnies de 'Fortune 500', de petites exploitations et de résidences que toute autre entreprise de sécurité à travers le monde.


ADT aide à protéger votre résidence
Si vous prévoyez l'achat d'un système de sécurité, appelez ADT. Comparez les possibilités. Pour seulement 595\$*, ADT vous aidera à protéger votre famille et votre foyer mieux que quiconque.

Appelez dès aujourd'hui pour un examen de sécurité gratuit
Faites le (418) 683-4937

ADT est présente même en votre absence



ADT
Systèmes de sécurité



NEUFCHÂTEL
2065, boul. Baisten
842-3084

SAINTÉ-FOY
3440, de la Pêrade
657-7717

LÉVIS
51, route Kennedy
835-5526











CHARLESBOURG
4145, 1^{re} Avenue, à l'angle de la 41^e Rue
622-2291

CHARLESBOURG
1047, boul. du Jardin
627-0344

NEUFCHÂTEL
9210, boul. L'Ormeau
842-0909

BEAUPORT
344, Stephanie
661-7997

Spéciaux en vigueur du lundi 9 juillet au samedi 14 juillet inclusivement

 <p>BROCOLI Produit du Québec, grosseur # 14 97¢ chacun</p>	 <p>LAITUE FRISÉE Fraîche, du Québec, grosseur # 24 37¢ chacune</p>
 <p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario 97¢ chopine</p>	 <p>PATATES NOUVELLES Produit des Québec, cello de 5 livres 1 57 cello 5 livres</p>
 <p>TOMATES ROUGES Produit de la Floride, grosseur 6x6, "préemballées" 77¢ livre</p>	 <p>PRUNEAUX Produit des États-Unis, "Santa Rosa", mûris à point 97¢ livre</p>
 <p>NECTARINES Produit des États-Unis 87¢ livre</p>	 <p>CANTALOUPE Produit des États-Unis, grosseur # 23 77¢ chacun</p>
 <p>LAITUE ROMAINE Fraîche, du Québec, grosseur # 16 47¢ chacune</p>	 <p>CONCOMBRES ANGLAIS De serre, du Québec, grosseur: moyen 87¢ chacun</p>

Nombreux autres spéciaux en magasin

Droit notarial: une étudiante de Laval se classe 1re au Québec

Une étudiante de la faculté de droit de l'université Laval, Mme Odette Mercier, de Sainte-Foy, s'est classée première parmi les 197 concurrents du Québec au diplôme de droit notarial.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Mme Mercier est très heureuse de son succès. Elle a obtenu la moyenne de 89,9 % à la fin de ce programme de 2e cycle qui donne accès à la profession de notaire. « Je ne m'y attendais pas mais j'ai travaillé très fort. »

Ces résultats ont valu à Mme Mercier le prix de la Chambre des notaires du Québec pour s'être classée première de sa promotion à l'université Laval et le prix provincial de l'Association du Barreau canadien.

Âgée de 35 ans, Mme Mercier, mère d'un jeune garçon de trois ans, entreprend une deuxième carrière. Elle a été criminologue durant neuf ans. Elle ira pratiquer le notariat à l'étude Mercier & Mercier de Lyster (comté de Lotbinière). L'étude est dirigée par son frère Martin et son père, M. Gérard Mercier. Ce dernier vient de prendre sa retraite. L'étude compte un bureau à Saint-Flavien.

Le plus difficile, de préciser Mme Mercier, sera de déterminer l'endroit de la résidence familiale. Son mari travaille à Québec. « On cherche présentement le meilleur endroit pour nous. » Soulignons que le directeur du programme de droit notarial à l'université Laval est le professeur Serge Binette.

Par ailleurs, deux étudiants au même programme de l'université Laval, M. Alain Hudon et Mme Lucie Laflamme, ont reçu deux des trois bourses de 15 000 \$ offertes par la Chambre des notaires pour la poursuite d'études graduées.

2 motards de la Beauce sauront aujourd'hui s'ils seront libérés

Le juge Michel Babin fera savoir ce matin s'il remet en liberté provisoire deux membres du groupe de motards Les Mercenaires, de Saint-Prospère de Beauce, accusés de vol qualifié et d'extorsion.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

Vendredi dernier, Louis Ruel, âgé de 26 ans, et Simon Forgues, âgé de 25 ans, se seraient rendus à Saint-Raymond de Portneuf afin de se faire rembourser une « dette de drogue » de 2000 \$ qu'un individu avait contractée envers eux. D'après le témoignage de l'enquêteur Alain Quirion, de la Sûreté du Québec, les deux Mercenaires s'en sont d'abord pris à leur débiteur et l'ont battu parce qu'il n'avait pas les liquidités requises. Ils l'ont ensuite contraint à placer quelques-uns de ses biens dans leur propre véhicule en guise de compensation.

Le procureur de la Couronne, Me Georges Letendre, s'est opposé à la remise en liberté de Ruel et de Forgues qui ont tous deux donné le local du club de motards comme lieu de résidence. Le premier a dit y travailler à temps partiel comme mécanicien alors que le second s'est dit « garde du corps » au café Chez Richard, de Québec. A une question du juge Babin, il a toutefois admis n'avoir travaillé qu'un seul soir en trois semaines...

L'avocat des deux suspects, Me Louis-Oscar Racine, a quant à lui affirmé que la présumée victime s'adonne au trafic de stupéfiants, ce qui en ferait un témoin taré. Son intérêt, a-t-il ajouté, consiste à noircir les Mercenaires puisqu'il avait une dette de drogue envers eux.

Les prévenus, qui possèdent tous deux des antécédents judiciaires, sont passibles de l'emprisonnement à perpétuité. Au surplus, Ruel se trouvait sous le coup d'une ordonnance de probation au moment où il aurait perpétré le crime.



La célèbre VENTE D'ÉTÉ de FOURRURE

Venez découvrir la célèbre vente d'été fourrure chez Laliberté, la plus excitante vente de fourrure à Québec... Des centaines de fourrures à des prix tout simplement irrésistibles. C'est un rendez-vous avec vos rêves...

1099\$	MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL	1699\$	MANTEAUX DE CASTOR LONG POIL NATUREL
1399\$	MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE LUSTRE	2699\$	MANTEAUX DE VISON FEMELLE PEAUX ALLONGÉES
1699\$	MANTEAUX DE VISON MÂLE PEAUX ALLONGÉES	NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX SUR FOURRURES VARIÉES, COLLECTIONS COUTURIERS, PALETOTS POUR HOMMES ET MANTEAUX COURTS.	

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles dans certaines fourrures.



À l'achat de votre fourrure, recevez la CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ qui vous offre des avantages exclusifs:

- 10%* de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits.
 - RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec tout achat de vêtements
- * Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

12 MOIS SANS INTÉRÊT
FINANCEMENT SUR PLACE
SANS INTERMÉDIAIRE

LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE:

- Garantie d'un an avec police d'assurance • Plan mise de côté
- Entreposage gratuit la première année • Retouches normales gratuites

CADEAU
75\$

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75 \$ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.

VENTE DE BLANC À LA BOUTIQUE MULTI DÉCOR
Grands effets à petits prix, assurés!

LISTE DES GAGNANTES

PROMOTION DE LA FÊTE DES MÈRES:

- 1- Louise Bédard, Québec 2- Marguerite Genest, Québec 3- Cécile Beaulieu, Québec
- 4- Juliette Drouin, Québec 5- Yvonne Royer, Québec 6- Eva Couture, Québec
- 7- Lorraine Jolin, Québec 8- Gemma Pelletier, Québec 9- Thérèse Brousseau, Québec
- 10- Léa Gaudreau, Québec 11- Ghislaine Filion, Charlesbourg 12- Alyne Fournier, Cap-Rouge
- 13- Rose Fortier, St-Ferreol-les-Neiges 14- Jeanne-d'Arc Lavoie, Ste-Foy
- 15- Micheline Guay, Lac-Beauport 16- Cécile Simpson, Lévis

PROMOTION DE LA FÊTE DES PÈRES: Jacqueline Paré, Beaupré

Laliberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 5 2 5 • 4 8 4 1
1 2 3 ANS D'EXPÉRIENCE